

## Mésinterprétation

Certain journal de la Métropole a, volontairement ou non, mésinterprété lundi une déclaration que faisait l'avant-veille, à Saint-Hyacinthe, l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines.

Parlant de l'extension juridique des contrats de travail, M. Perrault n'avait pas manqué de louer l'initiative du ministre du Travail, l'honorable M. Arcand. Il avait cru utile, toutefois, d'ajouter que si cette mesure favorable à l'ouvrier avait pour effet, dans l'avenir, de nuire à la décentralisation industrielle souhaitée par le gouvernement, ce dernier verrait, en temps et lieu, à corriger cet état de choses.

Or, le journal montréalais a profité de l'occasion pour laisser entendre à ses lecteurs que M. Perrault se trouvait ouvertement en contradiction avec son collègue M. Arcand, ce qui est injuste et faux.

M. Perrault a, depuis, fait la mise au point nécessaire et clairement expliqué qu'en fait il ne veut pas autre chose que ce que veut le ministre du Travail: la protection de l'ouvrier, mais aussi la décentralisation industrielle et commerciale nécessaire à la prospérité des villes comme au bien-être des régions rurales.

C'est une question d'équilibre économique à résoudre et qui importe plus qu'on ne pense. M. Perrault y songe, M. Arcand aussi, et la collaboration de l'un et de l'autre de ces deux actifs ministres est, dans les circonstances, non seulement désirable, mais nécessaire.

L'honorable M. Perrault a prononcé, à Saint-Hyacinthe, un discours plein de substance et riche d'idées, et il serait malheureux que l'on tentât, en certains milieux, d'en dénaturer le sens.

## Beau témoignage

Parlant devant un auditoire de qualité et s'adressant à une grande partie de l'élite parisienne, l'ancien sénateur français Roger Grand, professeur à l'école de Chartres, vient de rendre, après tant d'autres, un très éloquent témoignage à la prodigieuse survivance française en terre canadienne. "L'âme canadienne, dit l'éminent conférencier, s'est étendue en profondeur et ses vertus se sont conservées intactes."

Beau témoignage, en vérité, et que nous devons nous efforcer de mériter un peu plus chaque jour. Le danger, est que nous nous endormions, pleins de quiétude, et que, nous gargarisant de louanges de cette sorte, nous nous croyions arrivés à l'apogée de la culture et de la vertu.

Que le ciel nous préserve d'une erreur semblable!

La vérité est qu'il nous reste non seulement à défendre des positions très chèrement acquises, mais à accroître, par tous les moyens possibles, les qualités qui ont fait de notre race une race forte, vaillante, énergique et laborieuse. Et nous n'y arriverons que par la culture de l'esprit, en puisant libéralement à la source-mère et dans les oeuvres du génie latin des pensées vivifiantes pour l'intelligence et pour le cœur.

C'est l'utopie de gens étroits et bornés de s'imaginer que la race française en Amérique peut aujourd'hui se passer, ou presque, de la littérature, de la culture européenne, de l'art français. Au contraire, le Canada français n'a jamais tant eu besoin des forces vives de la France pour lutter avec quelque chance de succès contre l'emprise américaine, c'est-à-dire contre cette ambiance d'une culture toute différente, qui peut plaire et qui, en fait, plaît aisément à la masse des esprits superficiels, mais qui ne satisfait ni nos désirs ni nos aspirations.

M. Roger Grand affirme avec un profond sentiment d'admiration et de fierté que le Canada est un pays sain physiquement et spirituellement.

Il ne nous appartient pas de montrer en quoi il a raison ou en quoi il peut pécher par excès d'enthousiasme et d'amabilité, mais il nous appartient sûrement de mériter de plus en plus les témoignages excellents qui, depuis les fêtes du quatrième centenaire du Canada, n'ont cessé de faire le tour de la presse française.

## La Crèmerie de Warden va rouvrir ses portes le 11

Bonne nouvelle pour les cultivateurs de la région qui avaient l'habitude d'envoyer leurs produits laitiers à cet établissement. — Sous une nouvelle et bonne direction.

Les cultivateurs de la région seront sans doute heureux d'apprendre que la Crèmerie de Warden, fermée depuis plusieurs mois déjà, doit rouvrir ses portes le 11 mars, sous une autre direction.

Les nouveaux propriétaires de la fabrique sont MM. L. Casavant et D. Chagnon, de Saint-Dominique, deux experts en la matière et dont les états de service sont bien propres à inspirer confiance à tous les anciens patrons de la Crèmerie de Warden comme au public en général.

M. Casavant est intéressé dans la fabrication du beurre à Saint-Dominique de Bagot, à Saint-Hyacinthe et ailleurs. Il possède la confiance d'une multitude d'agriculteurs dans ces deux comtés aussi bien que dans toutes les autres parties de la province où l'appellent ses devoirs. Quant à M. D. Chagnon, il décrochait le premier prix lors d'un concours organisé récemment parmi les fabricants de beurre. M. Chagnon était alors à l'emploi de M. Emile Casavant, de St-Paul d'Abbotsford.

Une assemblée publique aura lieu dans la salle de l'hôtel de ville, à Warden, le 14 courant, alors que les nouveaux propriétaires de la Crèmerie de Warden expliqueront aux patrons anciens et futurs ce qu'ils ont l'intention de faire pour redonner à la municipalité une fabrique absolument conforme au désir de nos producteurs de lait et de crème. Un bureau de direction sera également élu à cette réunion.

Tous les cultivateurs sont cordialement invités à y assister. En attendant, comme nous le disons ci-dessus, la fabrique de Warden sera rouverte à compter de lundi prochain.

## A dents blanches

Chose rare: un taxeur avec du tact.

C'est en faussant qu'on devient chanteur.

Il fait toujours plaisir d'être cité, même avec des coquilles.

Pourquoi les gens sentencieux ne se condamnent-ils pas au silence?

L'oisiveté est la mère de tous les vices, à commencer par la paresse.

Le respect des traditions et le culte du progrès vont rarement de pair.

Un discours qui ne vaut pas la peine d'être lu vaut-il la peine d'être entendu?

Les femmes ont trouvé le secret de perdre connaissance sans perdre leurs couleurs.

"Give the devil his due": la publicité radiophonique est très fertile en jurons.

Il suffirait d'un "e" à la mauvaise place pour déprécier énormément le plan Vautrin.

Il n'est pas absolument nécessaire d'être tailleur pour prendre la mesure de quelqu'un.

Entrer dans un concours avec de la beauté morale seulement, c'est risquer d'être vite éliminé.

Avant de voir arriver le printemps, il faut avoir vu passer beaucoup de chapeaux de paille.

Ces cinq jumelles auront toujours leurs dents assez vite. Pour le temps qu'elles garderont...

Les fabricants de munitions sont pourtant à la veille de déclencher une autre ruine de guerre.

S'il y a des conjonctions d'astres à Hollywood, elles ne dérangent en rien l'harmonie sidérale.

Un bon mot du R. P. A. Lamarche: "Il vaut mieux passer en faisant le bien que faire le bien en passant."

Le grand inconvénient de l'esprit de corps, c'est qu'il est généralement exploité par l'esprit tout court.

Le cas de Jimmy Walker nous prouve encore une fois qu'on peut avoir été longtemps à la crèche et finir dans la déche.

Il convient de prendre avec un gros grain de sel les réformes du socialiste pour rire. Et M. Bennett est-il autre chose?

La bouche parle de l'abondance du cœur, mais il n'est pas mauvais de se servir aussi de sa tête à l'occasion.

Ces pauvres maris sont bien à plaindre: avant un bridge, ils mangent à la cuisine; après un bridge, ils mangent les restes.

Il ne faut pas scruter bien longtemps les idées nouvelles pour s'apercevoir qu'elles sont vieilles comme le monde.

## Chez le voisin

ET FREQUENTE...

C'est une infirmité bien grande que de ne pas être capable de voir quoi que ce soit de bon chez autrui.

[La Tribune].

## UNE SURPRISE

Lorsque ces Français, après que leurs propos de duel auront "fait" la première page des journaux, se décideront ensuite à se battre réellement, ils nous causeront une fâcheuse surprise! En attendant, ils sont plutôt ridicules...

[La Revue de Granby].

## EN ALLEMAGNE

Défécation de la race, service aveugle de l'honneur national, exclusion brutale de toute autre idéologie concurrente, voilà ce que le gouvernement naziste prêche à la jeunesse et à tout le peuple allemand. Il n'est pas surprenant qu'animé de tels principes, il ait cru parfaitement légitime d'intimider l'électorat sarrois. C'était pour lui un devoir sacré de remporter, par n'importe quel moyen, le plébiscite du 13 janvier.

[Le Droit].

## POURQUOI PAS?

Il faut aussi insister sur le conseil que le ministre du Travail, M. Arcand, vient de donner aux propriétaires. Ceux-ci se sont montrés assez mal disposés à loger les chômeurs à partir du 1er mai prochain. Quoi qu'il en soit de leurs revendications à cet égard, ils agiraient sagement en employant les sans-travail à la réparation de leurs logements. Ceux qui ont négligé jusqu'ici de faire exécuter ces travaux trouveraient à l'occasion de diminuer un peu le chômage tout en augmentant la valeur locative de leurs maisons

[L'Ordre].

## A SURVEILLER

Dans les temps difficiles que nous traversons, il est de la plus extrême importance que les municipalités surveillent leurs finances et conservent autant que possible la solidité de leur crédit. Sous ce rapport, nous sommes avantagusement partagés. La dette de Montréal, par exemple, dépasserait \$300 per capita et elle représenterait près de 30 pour cent de la valeur de la propriété imposable. Plusieurs autres centres ne sont guère mieux partagés.

[La Parole].

## LE SCOUTISME

Le mouvement lancé au cours de janvier par un personnage non moins important que Lord Bessborough, gouverneur général du Canada, recevra de la part du public, nous en sommes sûr, l'appui qu'il mérite. Le scoutisme rend de précieux services à la jeunesse canadienne, il faut le reconnaître. Nous espérons que dans la province de Québec où le scoutisme, exception faite de nos grandes villes, ne reçoit pas l'encouragement auquel il a droit, on s'empresse d'aider ce mouvement en faveur d'une association que l'on se doit de supporter à cause du bien qu'elle fait et des nombreux services qu'elle rend.

[Le Courrier du Nord].

## Un règlement relatif à toutes nos industries

C'est celui qui sera présenté à la prochaine séance du conseil municipal, en même temps qu'un autre règlement touchant la fermeture des magasins trois soirs par semaine. — La pompe à incendie doit-elle sortir aussi souvent que cela?

MM. Ed. Goodwill, J. A. Macdonald et Sylva LeBrun se sont présentés hier soir devant les membres du conseil municipal pour demander une exemption de taxe et une diminution d'évaluation dans le cas du Waterloo Industrial Development Bureau, propriétaire de l'immeuble où est actuellement installée la Mack Molding Limited.

Les trois délégués ont insisté sur le fait que cet immeuble n'avait pas été construit pour le bénéfice exclusif des bailleurs de fonds, mais bien plutôt pour fournir à notre ville une autre industrie de premier ordre. Et c'est justement ce que la Mack Molding est devenue sous sa présente administration. Cette fabrique emploie en effet, à l'heure actuelle, de 50 à 60 ouvriers auxquels elle paie un salaire raisonnable et sa main d'oeuvre attendra vraisemblablement sous peu le chiffre de 70 à 80. Toutes ces considérations font qu'elle doit être placée sur le même pied que les autres industries de Waterloo.

M. Goodwill, Macdonald et LeBrun voudraient que l'exemption de taxes fût de 75 pour cent et que l'on réduisît l'évaluation de \$12,000 à \$8,000.

Le maire Norris dit qu'il croit raisonnable la demande relative à l'exemption de taxes, bien que, pour le moment du moins, il serait difficile d'apporter quelque changement dans l'évaluation. Ce détail relève des évaluateurs et ceux-ci ne commenceront leur travail qu'à l'été. En attendant, le rôle homologué l'automne dernier reste en vigueur. M. Norris ajoute que le conseil est bien disposé à l'égard du Waterloo Industrial Development Bureau et l'échevin Bird se prononce dans le même sens.

Avant de se rendre à la demande qui vient de leur être faite, il faudra que les conseillers se mettent en communication avec le contentieux afin d'aviser aux meilleurs moyens à prendre pour donner satisfaction aux intéressés tout en se conformant à la loi. Chose quasi certaine, cependant, un règlement devra être préparé à cet effet, tel règlement s'appliquant non seulement à l'immeuble de la Mack Molding, mais à toutes les autres industries de Waterloo, pour être adopté par les autorités municipales et ensuite par tous les contribuables de la ville. Avis du règlement en question a conséquemment été donné à la séance de mercredi par l'échevin Poirier.

## LA FERMETURE DES MAGASINS

Un autre règlement, s'appliquant, celui-là, à la fermeture des magasins les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, sera également présenté à la prochaine réunion de nos édiles. L'heure de la fermeture a été fixée à six heures et demie, les marchands s'étant aussi en grande majorité entendus pour ce qui est des fêtes légales et religieuses. On nous assure en effet que 40 commerçants sur un total de 42 ont signé la requête présentée mercredi soir au conseil. Le règlement relatif à la fermeture des magasins différerait toutefois un peu du texte de la requête, les parrains de la mesure ayant constaté à la dernière minute que certaines clauses portaient à l'ambiguïté en n'étant pas suffisamment claires. Il y a aussi une sanction de \$20 à \$25 qui ne semble pas légale au premier magistrat et qui devra être étudiée plus à fond.

Le conseil a accordé hier soir un octroi de \$50 à la bibliothèque publique et a pris connaissance d'une requête signée par un groupe de citoyens de la rue Star pour l'obtention d'un trottoir dans cette partie de la ville. Le maire a suggéré que les fondations du dit trottoir soient faites dès que la température le permettra, ajoutant qu'il était à propos de tenir la promesse faite aux citoyens de la rue St-Joseph avant de se rendre à la demande de ceux de la rue Star.

## LA POMPE A INCENDIE

L'échevin Poirier voudrait savoir si la pompe à incendie doit être sortie aussi souvent des remises qu'on le fait depuis quelque temps et s'il est dans l'intérêt de la ville que celle-ci paie à tout moment des réparations assez coûteuses sans que les membres du comité aient été consultés au préalable. Le chef Pinsonneault et le capitaine Ledoux, qui étaient présents à la réunion de mercredi soir, ont reçu instruction d'aviser qui de droit en conséquence et de ne faire effectuer aucune réparation à l'appareil sans avoir d'abord obtenu l'autorisation du dit comité.

## SOUTH STUKELY REPEND

La municipalité de South Stukely, dans une lettre dont le secrétaire Armand Boulay a donné lecture au conseil hier soir, décline toute responsabilité au sujet des jeunes gamins conduits récemment au refuge Don Bosco, de Québec, ainsi que nous l'annoncions ces jours derniers, et qui ont, à peine arrivés là-bas, brûlé la politesse à leurs gardiens pour revenir derechef ici. Le signataire de la lettre déclare que les parents de ces enfants ne relèvent pas de South Stukely et qu'ils n'y ont jamais habité. C'est que les tribunaux seront chargés d'établir, car la ville de Waterloo ne tient pas à assumer les dépenses encourues en cette affaire et qui sont de fait assez élevées, le coût du voyage à Québec des fils Boucher et de leur gardien ayant atteint tout près de \$25. Il a fallu plus tard les conduire à Sweetsburg, où le magistrat Lemay sera appelé à décider mardi de leur cas, ce qui augmente d'autant les déboursés faits jusqu'ici.

Le maire Norris a suggéré que les noms des échevins Taylor et Kendall soient ajoutés à la liste du comité de l'Aqueduc, ce qui a été fait séance tenante.

Tous les membres du conseil assistaient à la réunion d'hier soir, sauf l'échevin Paterson, actuellement dans un hôpital de Montréal à la suite d'un accident dont il était victime l'autre jour en enlevant la neige du toit de son garage. M. Paterson s'est fracturé le nez en tombant sur le sol et s'est infligé d'autres blessures qui ont nécessité son transport à l'hôpital.

## VOIR AUSSI PAGE 8

Deux nouvelles fort intéressantes relativement à la dernière séance du conseil du Canton de Shefford et aux protections qu'a fait naître l'établissement éventuel d'un service d'autobus entre Granby et Drummondville.

# Trois problèmes canadiens importants

M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, parle du tarif, de l'agriculture et des chemins de fer devant un auditoire de l'Ouest et suggère les mesures à prendre pour résoudre les problèmes urgents qui menacent la sécurité du pays.

Le tarif, l'agriculture et les chemins de fer, tels furent les trois principaux sujets traités récemment par M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, devant les membres du Board of Trade de Regina, dont il était l'invité d'honneur et le conférencier, à un banquet donné à l'hôtel "Saskatchewan". M. Beatty parla devant un auditoire vivement intéressé et exposa ses vues d'une façon sincère et positive, particulièrement sur la question des chemins de fer, qu'il connaît à fond et qu'il a souvent traitée en public depuis quelques mois.



E. W. BEATTY, CR. Président du Pacifique Canadien

Après avoir déclaré à ses auditeurs qu'il entendait leur parler franchement, non pas comme un professeur d'économie politique ou de philosophie, mais comme un homme d'affaires s'adressant à d'autres hommes d'affaires, M. Beatty entra dans le vif de son sujet et aborda la question du tarif. Il se dit en faveur d'une politique tarifaire qui nous permettra de maintenir notre commerce intérieur et notre commerce extérieur au maximum, c'est-à-dire qui contribuera à ramener la prospérité dans toutes les classes de la population. Il ne croit pas aux doctrines extrémistes en cette matière, n'étant ni partisan du libre échange, ni de la protection à outrance. Il faut d'abord et avant tout considérer l'intérêt du pays tout entier, car c'est par là que l'on travaillera dans l'intérêt de l'individu. La sécurité du Pacifique Canadien dépend évidemment de la prospérité et du pouvoir d'achat de la nation.

Le président du Pacifique Canadien parle ensuite de l'agriculture dans l'Ouest et des difficultés sans nombre auxquelles les fermiers des prairies ont eu à faire face depuis quelques années. La Compagnie, désireuse de venir en aide à ceux qui, en temps normal, lui assurent sa principale source de revenus, a effectué volontairement, au cours des cinq dernières années, des réductions dans ses taux de fret qui lui ont coûté au moins \$3,000,000. Elle aurait voulu faire des sacrifices encore plus grands au bénéfice de la classe agricole de l'Ouest, mais ses revenus, par ailleurs, ne le lui ont pas permis.

Abordant la question des chemins de fer, M. Beatty déclare que le problème n'est pas le sien, mais bien celui de toute la nation, y compris ceux qui l'économisent. Le public paie pour les services qu'il reçoit. Il paie pour l'exploitation et l'entretien des réseaux du pays, aussi ne peut-il se désintéresser d'une question qui le touche d'aussi près.

En 1933, les recettes de trafic des deux grands chemins de fer canadiens s'élevèrent à \$262,000,000. Les contribuables durent verser à part cela en impôts la somme de \$96,000,000, afin de compléter le montant nécessaire pour rencontrer les obligations du Canadian National. Le transport ferroviaire a donc coûté aux citoyens du Canada, cette année-là, \$358,000,000.

Comment cet argent fut-il dépensé? Dans le cas du Pacifique Canadien, \$21,000,000 furent payés aux créanciers, obligataires et employés pensionnaires; rien ne fut versé aux actionnaires, et le reste fut dépensé en salaires aux employés, achat de matériaux, impôts et frais divers. Dans le cas du Canadian National, \$92,000,000 sur les \$96,000,000 fournis par le gouvernement, c'est-à-dire les contribuables, furent payés aux créanciers, détenteurs d'obligations, tandis que la balance des \$96,000,000 et toutes les recettes du trafic servirent à défrayer le coût de la main-d'œuvre, des matériaux, etc.

Le Pacifique Canadien, on a réduit au minimum les frais d'exploitation, en autant que le permettent les nécessités du service et l'entretien de la propriété. Et M. Beatty se dit convaincu que les

administrateurs de l'autre réseau ont dû aussi faire tout en leur pouvoir pour éviter les dépenses inutiles. Le public a donc payé le minimum, dans les conditions de concurrence actuelles, pour les services de transport qu'il a reçus. Mais ce minimum est encore trop élevé, du fait des impôts qu'il faut verser pour combler les déficits annuels du Canadian National.

On a suggéré, pour sortir des difficultés actuelles, de réduire radicalement les salaires du personnel, mais il ne faut pas oublier que les chemins de fer canadiens doivent rétribuer leurs employés en conformité des exigences de l'existence sur ce continent, et que si ceux-ci reçoivent de l'argent pour leurs services, ils le dépensent pour l'avantage d'autres groupes. D'autres conseillent d'augmenter les taux de fret pour résoudre le problème, mais même si ces taux sont parmi les plus bas du monde, une majoration serait, à l'heure présente, une affaire complexe et non recommandable.

M. Beatty dit ensuite: "Certains ont prétendu que mon projet d'unification des administrations des deux réseaux aurait pour résultat de faire passer au réseau du Pacifique Canadien l'actif du Canadian National, alors que son passif resterait au gouvernement. Il n'en serait rien. L'actif physique du Canadian National resterait la propriété du gouvernement, tandis que l'actif du Pacifique Canadien continuerait d'appartenir à ses propriétaires. Le passif des deux réseaux, par contre, serait réparti de la même façon. Toutefois, si l'actif global était administré par une seule organisation unifiée, cela mettrait fin au gaspillage de la concurrence, et les propriétaires du Canadian National toucheraient plus d'argent pour rencontrer leurs obligations."

On a prétendu que la dette excessive qui pèse aujourd'hui sur le Canadian National est le résultat des dépenses inconsidérées faites par des entreprises privées. Le président du Pacifique Canadien cite des chiffres pour réfuter ce point de vue. La dette totale du Canadian National, au moment de son organisation, se chiffrait à \$1,336,000,000, et était constituée par les sommes que cotèrent les lignes groupées dans le vaste Réseau d'Etat, que nous avons aujourd'hui sur les bras — Inco, Grand-Tronc, Canadian-Nord et Grand-Tronc Pacifique. Saut une somme de \$50,000,000 représentant un surcroît de capitalisation dans la construction du Grand-Tronc Pacifique, et qui peut être mise au compte d'erreurs de la part de l'initiative privée, le reste est du ressort de l'initiative gouvernementale.

A la fin de l'année 1933, la dette du Canadian National avait passé de \$1,336,000,000 à \$2,745,000,000, soit une augmentation de \$1,409,000,000 pour laquelle les capitalistes ne peuvent non plus être blâmés. Mais de quelque façon que l'on essaie aujourd'hui de partager les responsabilités, il n'en reste pas moins que le service de la dette, qui coûtait en intérêts \$38,000,000 en 1919, en a coûté \$92,000,000 l'an dernier. Il est clair que nous ne pouvons continuer à supporter indéfiniment pareil fardeau.

"Vous rendez-vous compte," dit l'orateur, "que même si nos recettes s'amélioraient au point de nous permettre de payer toutes les charges dues au public par les deux réseaux et de verser un dividende raisonnable aux actionnaires du Pacifique Canadien, nous gaspillerions encore \$75,000,000 par année en persistant à maintenir des services doubles, que nous pourrions facilement éliminer?"

"A mon avis, la solution qui s'impose est l'unification de l'administration des deux grands réseaux du pays. La somme que nous pourrions ainsi épargner annuellement — non pas dans un avenir incertain, mais tout de suite — a été déterminée à la suite de calculs précis faits par des officiers du Pacifique Canadien. Leurs chiffres s'accordent d'ailleurs d'assez près avec ceux fournis à la Commission Royale par Sir Henry Thornton et M. S. W. Fairweather, du Canadian National. Sir Henry Thornton, qui

s'opposait à mon projet, admit cependant que la fusion ferait économiser \$60,000,000 dans une année de trafic normal, tandis que M. Fairweather fixa son chiffre à \$56,000,000. Il est vrai qu'il l'a répudié depuis. Pour ma part, je crois sincèrement que \$75,000,000 n'est pas un estimé exagéré.

"Mon projet a été critiqué par plusieurs. On m'a dit qu'il n'existe pas d'hommes capables d'administrer convenablement les réseaux unifiés. Sûrement, ces gens-là ne sont pas sérieux, car nous possédons dans les personnels des deux réseaux des hommes de talent et d'expérience, parfaitement qualifiés pour mener la tâche à bonne fin. On m'a dit encore que la fusion aurait pour conséquence de jeter des milliers d'hommes sur le pavé. Je répète ici ce que j'ai déjà déclaré, à savoir que la protection de la main-d'œuvre fait partie de mon plan et que les économies dans ce domaine seraient effectuées sagement, graduellement et sans préjudice à ceux qui dépendent actuellement des chemins de fer pour leur subsistance.

"Certains ont prétendu que les membres de la Commission Royale s'étaient déclarés à l'unanimité contre l'unification. Cela est inexact. Ils se sont entendus sur un plan de coopération qui, croyait-on, pourrait soulager les contribuables du pays. Dans leur rapport, ils déclarèrent catégoriquement que certains de leurs membres auraient prêté un plan qui aurait permis au gouvernement du Dominion d'abandonner l'exploitation ferroviaire. La coopération a été mise à l'essai et nous savons maintenant qu'elle n'a produit qu'une fraction des économies que ses partisans avaient promises à la Commission Royale.

"On a dit aussi que je songe d'abord aux intérêts des actionnaires et obligataires du Pacifique Canadien. C'est vrai, mais seulement dans la mesure où tout Canadien honnête et bien disposé doit le faire. Je désire qu'ils soient traités équitablement, pour que la réputation de notre pays n'ait pas à souffrir. Leurs intérêts sont si intimement liés à ceux du pays, que toute suggestion que je pourrais offrir dans le but de venir en aide au Canada, les aiderait eux aussi. Le Pacifique Canadien n'est pas en faillite. Au contraire, c'est une entreprise absolument solvable, qui souffre à l'heure actuelle d'une crise économique dont les effets se font sentir dans le monde entier, en même temps que des conséquences de nos folies passées en matière de construction ferroviaire. Il a pu donner dans le passé un modeste rendement à ses propriétaires, et il pourra le faire de nouveau.

"Ce que je suggère," dit M. Beatty en terminant le magistral exposé de son projet, "c'est que nous partageons les recettes des propriétés unifiées de façon à donner à chaque groupe de propriétaires les revenus nets qu'ils auraient obtenus s'ils avaient exploité leur réseau séparément, plus une part équitable des économies qui résulteraient de l'unification."

"Je n'hésite pas à déclarer que l'unification des deux réseaux nous assurera les services de transport les moins coûteux possibles et que la solution du problème, d'après un plan de conception saine et équitable pour tous les intéressés, produira des résultats beaucoup plus importants pour le Canada qu'une simple économie de frais d'exploitation. Une telle solution aura pour effet de stimuler les affaires, de ramener la confiance au pays et de raffermir notre crédit à l'étranger. C'est une mesure de simple bon sens, et ceux qui actuellement y font opposition seront forcés, quand elle aura été adoptée, de reconnaître que leurs craintes n'étaient pas fondées. Si pareil projet avait été adopté il y a vingt ans, ou même il y a quinze ans, quand on commença à s'apercevoir des erreurs commises en surconstruction ferroviaire, la dette nationale, c'est-à-dire votre dette, serait aujourd'hui de centaines de millions de dollars moins élevée. Ce sont vous et vos enfants qui paierez cette dette. Êtes-vous en faveur de la laisser s'accroître indéfiniment?"

licatesse d'esprit.

Un menton assez long plein de chair et un peu allongé désigne un homme de coeur et un jugement sain.

Un menton fort allongé, de ceux qu'on appelle menton de galoche, indique la hardiesse, la fierté, l'amour de la guerre et un esprit opiniâtre.

Un menton peu saillant, plus court que long, annonce la douceur et la timidité.

Un menton qui n'est pas séparé horizontalement de la lèvre inférieure, c'est-à-dire qui est plat depuis la pointe jusqu'au rebord de cette lèvre, est le signe d'un coeur peu aimant, d'une âme dure; il y a même là-dessous de la méchanceté et un esprit sans délicatesse.

Un menton séparé par une ligne perpendiculaire annonce la gaieté et quelquefois l'égoïsme.

## D'OU VIENT LE CARNAVAL?

Pourquoi Carnaval? Pourquoi ces déguisements, ces royautés d'un jour? Et sait-on que ces ébats profanes ont une source religieuse? Mais pour en trouver l'origine, il faut remonter très loin, aux premiers âges de l'humanité. A cette époque, les hommes vivaient en clan et la vie de ce groupement était intimement liée à la vie de la nature environnante. Dans la croyance de ces primitifs, le chef avait tout pouvoir sur le cours des saisons et la régulation des phénomènes, et il était responsable à leurs yeux de la pluie comme du beau temps. Or, vers la fin de l'hiver, ils constatent que depuis longtemps, la nature sommeille, que depuis de longs mois son activité bienfaitrice s'est arrêtée. C'est que les démons se sont emparés d'elle et que le chef, trop âgé, n'a plus la force de les chasser. Il faut donc tuer ce roi impuissant et en élire un plus vigoureux qui libérera la nature.

Ce sacrifice du roi était primitivement réellement consommé. Le chef était tué; et il en est encore ainsi de nos jours dans certaines tribus sauvages du Malabar et chez les Pygmées du centre africain. Mais comme la civilisation s'accroissait, le roi ne se laissait plus égorger avec autant de bonne volonté, et il trouva un moyen ingénieux de remplir son devoir à l'égard du clan tout en conservant la vie sauve. Lorsque arrivait la date fatidique, le chef abdiquait pour un temps et déléguait ses fonctions à quelque pauvre hère que l'on revêtait des insignes royaux pour le mettre à mort quelques jours plus tard. Dans l'époque historique, on trouve trace de ce meurtre rituel. A Athènes, à l'époque des fêtes de Chronos, et à Rome, à l'époque des Saturnales, les esclaves, au cours d'un banquet, désignaient un roi du festin qui, grotesquement déguisé, leur imposait sa volonté pendant un jour, puis avait la tête tranchée.

Mais peu à peu, le meurtre réel fut remplacé par son simulacre, et l'assassinat royal ne fut plus qu'une fête religieuse. Pendant les quatre mille ans de la souveraineté pharaonique, une fête assez mystérieuse, appelée la fête "Sed", maintint le souvenir du meurtre primitif: un prêtre, le "Tikenou", qui pour ce jour-là coiffait la tiare du Pharaon, se couchait sous un peau de bête; on faisait mine de le tuer, puis il renaissait triomphant: ainsi le Pharaon renaissait avec la nature. Mais ce n'est là qu'une partie de l'opération de purification nécessaire. Il faut encore chasser les mauvais démons et l'on a recours, pour cela, sous des formes diverses, à un bouc

émissaire, soit qu'un animal soit, comme chez les Hébreux, réellement chassé dans le désert après avoir été chargé des crimes de tout le peuple, soit que, comme au Thibet, des prêtres spéciaux vêtus de peaux de bête en jouent le rôle dans un véritable scénario.

Cette expulsion du démon s'accompagne toujours de grands cris, de gestes, de danses, dont on oublie rapidement le caractère symbolique pour n'en conserver que le divertissement. Et ce sont des cavalcades joyeuses.

Le christianisme eut bien du mal à réfréner ces excès.

Ainsi divertissements et déguisements jouèrent tout d'abord dans la société humaine le rôle d'exorcisme; il fallait libérer la nature des génies maléfaisants qui la tenaient en sommeil.

L'histoire des traditions populaires ne se déroule pas selon un ordre rigoureusement logique et il est bien certain que des éléments fort hétérogènes se trouvent réunis dans les fêtes du Carnaval moderne.

## GRAINS DE SAGESSE

Il y a un plaisir plus grand que celui de satisfaire ses passions, c'est celui de les vaincre.

Rêver l'impossible, c'est souvent manquer le possible.

C'est en vain qu'on dit beaucoup de paroles pour refuser, celui à qui l'en parle n'entend que le refus.

L'ami que nous retrouvons quand tout nous abandonne est le plus touchant des bienfaiteurs.

Celui qui fait toujours ce qu'il veut fait rarement ce qu'il doit.

La mer est l'image des grandes âmes; quelque agitées qu'elles paraissent, le fond est toujours calme.

## L'EAU PURE

L'on dit avec raison que l'air pur est une des premières conditions de la vie, et l'on peut dire avec autant de raison que l'eau pure est essentielle à l'entretien de la santé de l'homme et des animaux. Le cultivateur oublie trop souvent cette vérité. Il est certain, dit une autorité, que le sang absorbe directement l'eau et les germes de maladie que celle-ci peut contenir. Beaucoup de maladies contagieuses n'ont pas d'autres causes que l'eau impure.

## LE MARCHAND DE VAISSELLES

—Vous m'avez vendu un plat allant au feu et il s'est cassé.

—Pardonnez-moi, madame, je vous ai dit qu'il allait au feu, mais je n'ai pas dit qu'il reviendrait.

## DECLIN ET AUGMENTATION

La moyenne de la mortalité dans les classes industrielles au Canada pendant le mois de janvier 1935, a été quelque peu au-dessous de celle de janvier de l'année dernière, selon les statistiques de la Metropolitan Life. Le déclin est attribué à une moyenne de mortalité moins élevée que d'habitude dans le cas de l'hémorragie cérébrale, la maladie de coeur et la néphrite. Les autres maladies qui ont causé une moyenne de mortalité moins élevée en janvier 1935 qu'en janvier 1934, sont la fièvre scarlatine, la diphtérie, la tuberculose, la syphilis et le cancer.

D'autre part, il y a eu augmentation de la moyenne de la mortalité causée par la rougeole, le diabète et les maladies des artères du coeur.

## CHOSSES ET AUTRES

La station expérimentale fédérale de Morden, Man., se spécialise en horticulture, spécialement dans les sélections de variétés de fruits qui conviennent aux conditions des Prairies. Parmi les pommes qui viennent bien, il y a douze variétés qui ont été créées à la Ferme expérimentale centrale à Ottawa, savoir: Melba, Patricia, Joyce, Galetta, Jethro, Melvin, Mendel, Pinto, Herald, Atlas, Horace et Rupert.

La Canada Gazette annonce qu'entre le 15 février et le 25 avril 1935, le gouvernement ne prélèvera pas de droits de douane ou de taxes sur le pain azyme ou matsoth [pain de la Pâque des Juifs] pas plus que sur les produits suivants de matsoth: blé entier matsoth, matsoth hygiénique, matsoth mince, oeufs matsoth, biscuits matsoth, biscuits de blé entier matsoth, farine matsoth, tourteau matsoth, farfel matsoth, farine de blé entier matsoth, céréales matsoth et biscuits hygiéniques matsoth importés au Canada entre les dates mentionnées.

L'humilité est une aiguille qui raccommode bien des déchirures. —Mme Barat.

Les femmes ont le don de comprendre les compliments dans toutes les langues.

**MAL DE DOS**  
disparaît bientôt par l'usage de  
**PILULES...**  
Dr. CHASE pour les reins et le foie

**INSOMNIE?**  
Soulagement bientôt obtenu avec usage de la  
**NOURRITURE DU DR. CHASE**  
pour le sommeil

**SUR LES LÈVRES DE TOUS**

La qualité commande toujours l'attention — c'est pour cela que vous voyez les Sweet Caporals sur les lèvres de tout le monde et que vous entendez louer partout la douceur de cette fameuse cigarette. La jeune génération, particulièrement, éprouve une impression nouvelle à constater ce que ses aînés connaissaient depuis longtemps, savoir que les Sweet Caporals sont toujours des cigarettes plus douces, plus rafraîchissantes, donnant plus de contentement que la moyenne! Que les Sweet Caporals aient aujourd'hui même l'occasion de vous montrer comme elles sont réellement bonnes!

Collectionnez les "Mains de Poker"

**CIGARETTES SWEET CAPORAL**

## L'ART DE JUGER LES HOMMES

De la langue. — La langue qui s'agit trop en parlant marque qu'un homme est plus simple que sage d'un esprit ordinaire, d'un jugement faux. Celui qui bégaye en parlant est souvent plus orgueilleux qu'il n'a lieu de l'être; il est d'une complexion faible, enclin à la colère, mais prompt à oublier les injures et cherchant à obliger. Une langue grosse et rude est le signe de la prudence, de la malice et de l'impunité. Une langue déliée annonce de l'esprit, avec un heureux naturel.

Une langue très longue indique la nullité et la sottise. Une langue courte est souvent compagne du génie. Démosthène, Corneille, et une foule d'orateurs et de poètes célèbres, avaient la langue courte. Une multitude de sots promettent leur langue sur leur menton. De la voix. — Une voix basse et forte annonce un homme robuste, hardi, lascif, ivrogne, brave, opiniâtre, colère et grand parleur. Une voix douce et faible indique de la timidité, un jugement sage et peu de goût pour les festins. Une voix claire et sonore désigne l'esprit, l'amour-propre, quelquefois la sincérité, plus

souvent le talent de faire des gasconnades. Une voix tremblante est le signe de l'envie, d'une âme pusillanime, d'un esprit soupçonneux, d'un penchant à la paresse. La voix haute annonce la force, l'intrépidité, la fermeté; elle est souvent le partage des héros. Une voix rude accompagne quelquefois un esprit grossier. Une voix enrouée ou cassée dès la jeunesse est rarement naturelle; c'est la suite des débâches et de la dissolution des moeurs; c'est un signe anticipé de vieillesse. Du menton. — Le menton large et charnu annonce un homme pacifique, mais sans dé-

# La Page des Cultivateurs

## POUR PLUMER

### LES VOLAILLES

L'emploi de mélanges de cire dans la plumaison des volailles est aujourd'hui très répandu parmi les aviculteurs des Etats-Unis, mais il ne se pratique encore que sur les oiseaux échaudés, c'est-à-dire qui ont été plongés, au cours de la plumaison, dans de l'eau tenue à une température de 130 degrés F. Le Conseil national de recherches canadien s'est occupé de cette question dernièrement et il a réussi à produire cinq mélanges de cire différents, dont tous ont l'avantage d'être assez satisfaisants, aussi bien pour les volailles plumées à sec que pour celles qui sont échaudées.

A la conférence tenue dernièrement à Ottawa sur la préparation des volailles, le Dr N. H. Grace, du Conseil national de recherches, a expliqué la technique du procédé américain et décrit également les différentes phases que comporte le système de plumaison à sec. La plumaison à sec est beaucoup moins coûteuse que l'autre et se fait de la façon suivante: La volaille est tuée et les grosses plumes sont enlevées. On la suspend ensuite jusqu'à ce qu'elle soit en partie refroidie. En général, on a trouvé que la température de la peau devrait être abaissée à environ 85 degrés F.

Ce refroidissement, qui est effectué avant le cirage, est une précaution importante parce que le cirage d'une volaille chaude laisse des taches qui sont une objection. On prévient cet inconvénient par un refroidissement suffisant. La volaille refroidie est trempée dans la cire à une température de 128 degrés F à 136 degrés F. Pour les sujets durs à plumer on préfère une température de 135 à 138 degrés F. Si l'oiseau a été plongé dans l'eau chaude, la température de la cire peut n'être pas supérieure à 125 degrés F., ou même un degré ou deux de moins. Généralement on plonge la volaille à deux reprises dans la cire, ce qui est suffisant pour laisser une couche qui s'arrache facilement. On la laisse ensuite se refroidir jusqu'à ce que le revêtement de cire soit assez dur et élastique. On peut la plonger dans l'eau pour que le

durcissement soit plus rapide. Le durcissement de la couche de cire exige un peu d'attention; si la cire devient trop dure elle est cassante et son enlèvement exige plus de temps. Une couche de cire bien dure s'enlève en grandes écailles élastiques, emportant avec elles les plumes, les moignons de plumes, les poils et les écailles. Pour un oiseau bien refroidi, un intervalle de 20 minutes est généralement suffisant pour produire une bonne couche d'arrachage. Les résultats sont satisfaisants; certains oiseaux demandent à être examinés ensuite.

Pour l'échaudage, lorsque l'oiseau est trempé après que les plumes de l'aile et de la queue sont enlevées, la température de l'eau devrait être de 128 degrés F., pour les jeunes oiseaux, de 129 pour les poulets et de 130 degrés pour les poules. Il est important de maintenir la température au degré exact. La période d'immersion est d'environ une minute. On enlève ensuite les grosses plumes de la façon habituelle et on suspend l'oiseau jusqu'à ce qu'il soit sec. La chaleur du corps est suffisante pour qu'une volaille ordinaire sèche en moins d'une heure.

La plumaison à sec offre des avantages bien évidents sur la plumaison après échaudage, qui exige un contrôle soigneux de température. Elle permet de réaliser une économie appréciable de matériel et de manipulation dans les établissements d'emballage. Elle simplifie beaucoup le procédé pour les cultivateurs. Le coût du meilleur mélange de cire employé par le Conseil de recherches est de 8.2 cents la livre, et il ne se perd que très peu de cire au cours du procédé, car elle fond rapidement et l'on peut débarrasser les plumes de leur cire par le coulage.

Six cents boisseaux de pommes de terre expédiés par le cercle de pommes de terre de la jeunesse agricole à Nominique, P. Q., sur Montréal, se sont vendus 18 cents le sac de plus que le prix courant du marché, à cause de leur qualité et de leur uniformité supérieures.

## LE BEURRE

### DE LAITERIE

Le poids du beurre de laiterie est une chose qui est souvent négligée. Nous n'entendons pas ici le beurre vendu en rouleaux ou mottes, de poids divers par les cultivateurs, mais le beurre vendu en blocs ou moules. Quel que soit le nombre de commerçants par lesquels passent les paquets ou colis de beurre spécifiés dans la Loi de l'industrie laitière et ses règlements, les pains, blocs, moules ou carrés de beurre vendus par tous les commerçants doivent avoir le plein poids net. Si ces paquets de beurre doivent être conservés pendant quelque temps avant d'être vendus au consommateur il est donc important que l'on pourvoie à la diminution de poids qui peut se produire avant la vente, sinon il sera nécessaire de rajouter du beurre pour ramener le poids aux types modèles légaux.

En ce qui concerne les poids du beurre, la Loi de l'industrie laitière et ses règlements prescrivent ce qui suit: "Nul ne doit vendre, ni offrir ou avoir en sa possession pour la vente [a] du beurre moulu ou façonné sous forme de moulages, blocs, carrés ou coquilles, à moins que ces moulages, blocs, carrés ou coquilles ne soient d'un poids net d'un quart de livre, d'une demi-livre, d'un livre ou de deux livres, mais le présent alinéa n'est pas censé s'appliquer au beurre en rouleaux ou en pains, sans distinction de poids, tel que vendu par les cultivateurs; [b] aucun beurre, mis en boîtes de fer blanc ou autres emballages, supposés contenir un poids de beurre déclaré, à moins que ces emballages ne contiennent le poids net intégral de beurre ainsi déclaré, non compris le poids de l'emballage et de tout papier, saumure ou autre remplissage."

## LES ENGRAIS

### CHIMIQUES

Les commis voyageurs des compagnies d'engrais chimiques passent actuellement chez les cultivateurs pour solliciter des commandes d'engrais pour les différentes récoltes de la ferme.

Les cultivateurs en général apprécient la valeur des engrais chimiques judicieusement employés. Malheureusement, beaucoup d'entre eux ne sont pas suffisamment renseignés sur les besoins de leurs sols et de leurs récoltes pour choisir les espèces d'engrais susceptibles de leur donner le rapport le plus avantageux pour la mise de fonds. Pour combler cette lacune la plupart des ministères de l'agriculture des provinces canadiennes ont établi des "Conseils" ou "Commissions" qui se chargent d'étudier les nombreuses espèces d'engrais chimiques offertes en vente et font des recommandations relativement à l'analyse, à la formule et à la quantité d'engrais à appliquer, suivant les différences que présentent les espèces de récoltes et les types de sols. Ces recommandations sont publiées et les cultivateurs qui en tiennent compte réaliseront une économie considérable en n'achetant que ces engrais qui peuvent être les plus utiles dans les conditions où ils se trouvent.

La Division des semences du ministère fédéral de l'Agriculture vient en aide aux conseils provinciaux d'engrais chimiques dans l'exécution de ce travail, qui a en vue l'intérêt des cultivateurs canadiens.

## POUR LES

### VOLAILLES

La durée de conservation des volailles en bon état dépend principalement de la température. En général, les volailles sont conservées dans deux conditions différentes de température, savoir: refroidies ou gelées. Nous savons par expérience qu'une température de 30 degrés F., vaut mieux qu'une température de 32 degrés pour les volailles refroidies, mais même à 30 degrés les oiseaux ne peuvent être conservés que pendant quatre semaines. C'est généralement à la surface que les volailles refroidies commencent à se gâter.

Il y a deux moyens par lesquels cette détérioration de la surface peut être retardée et la durée de conservation prolongée. Le Dr W. H. Cook, du Conseil national de recherches, les a expliqués à la conférence sur les volailles habillées qui a été tenue dernièrement à Ottawa. Le premier de ces moyens est l'emploi du gaz; le deuxième, l'abaissement de la proportion d'humidité dans la chambre de conservation. La conservation au gaz a été essayée à la Station de recherches de Cambridge, Angleterre. Il a été constaté que la durée de conservation peut être prolongée par de hautes concentrations d'acide carbonique, mais que le gaz cause une dilatation des intestins et gêne l'aspect des volailles.

L'abaissement de l'humidité dans les chambres de conservation n'est qu'une idée qui n'a pas encore été essayée expérimentalement. Cependant, dans des conditions plus sèches, on pourrait croire que la peau resterait plus sèche et retarderait ainsi le développement bactérien. En ce qui concerne les volailles gelées, on croit généralement que tant que les oiseaux sont gelés, toutes les températures de conservation autour de 15 degrés F. environ, se valent. Ceci n'est pas tout à fait exact. L'eau présente dans les volailles et dans les viandes ne gèle pas toute à une certaine température, mais la quantité gelée augmente graduellement à mesure que la température s'abaisse, et il est probable que la congélation n'est complète que lorsqu'une température d'environ 50 degrés F. au-dessous de zéro est atteinte. En général, plus la température est basse plus le produit gelé peut être conservé longtemps, mais tenant compte des considérations pratiques les températures de 0 à 5 F. sont recommandées.

## LA COOPERATION INTERNATIONALE

Indépendamment des travaux utiles accomplis individuellement et en collaboration par les entomologistes des gouvernements des Etats-Unis et du Canada, la réunion de l'Association américaine des entomologistes économiques qui vient d'avoir lieu, comportait une belle leçon de choses sur la coopération internationale. Il y avait là des savants distingués représentant le continent de l'Amérique du Nord, le Canada, les Etats-Unis et le Mexique. Dans le discours qu'il a prononcé, M. Arthur Gibson, entomologiste du Dominion, du ministère de l'Agriculture, Ottawa, a fait l'historique de l'admirable collaboration qui existe entre les Etats-Unis et le Canada.

En ces cinquante dernières années, a-t-il dit, les services d'entomologie des deux gouvernements se sont rapprochés de plus en plus et ont développé une collaboration qui n'a pas d'égalé entre les autres pays du monde. Les entomologistes

des deux pays s'unissent pour résoudre leurs problèmes et l'organisation que l'on appelle le "Comité international sur les fléaux qui nuisent aux récoltes des grandes plaines" est un exemple typique de cette collaboration.

Ce comité qui s'appelait autrefois le comité international du Nord-Ouest sur les fléaux de la culture a été fondé à Winnipeg en 1920. Depuis cette année-là les investigateurs des deux côtés de la ligne internationale se sont réunis en conférences annuelles, en échangeant d'endroits chaque année, une année au Canada et la suivante aux Etats-Unis. Un trait frappant de ces réunions est la fidélité avec laquelle les entomologistes des prairies des deux pays y ont assisté. Les deux pays, les Etats-Unis aussi bien que le Canada, ont bénéficié de ce travail. Les recherches sur les prairies canadiennes ont fait de grands progrès, et, à en juger par tous les rapports qui ont été publiés, les discussions et l'échange d'expériences ont été tout aussi utiles aux fonctionnaires des Etats-Unis.

## CEUX QUI

### VEULENT

Qui n'a pas entendu parler de la misère endurée par certains fermiers de la partie sud des Prairies, où la sécheresse dure depuis cinq ans? qui n'a pas vu les journaux, les magazines montrant les amoncellements de terre traînée qui ressemblent à nos bancs de neige accumulés par les poudres de l'hiver?

On vous dira peut-être, et ce sera vrai, que pendant ce temps, dans la région des parcs, c'est-à-dire, dans les parties plus au nord des pays de l'Ouest, comme Prince-Albert et Edmonton, par exemple, qu'il y eut toujours de grosses récoltes et que la sécheresse ne se fit pas sentir là-bas, mais cela ne donne rien aux gens du sud.

Justement de ce pays de sécheresse partait la famille de M. Alex. Lacroix qui revenait dans l'Est se ré-établir sur une ferme. Comme il n'était pas millionnaire, il décida d'essayer des terres nouvelles et il descendit à Moonbeam, dans l'Atbitantarien, où il a un beau-frère, M. Laviole.

Cet ancien cultivateur de blé est en train de montrer aux "Canayens" de l'Est ce que valent leurs terres quand on sait les cultiver.

Il fut un temps où M. Lacroix récoltait pour des milliers de piastres de blé, annuellement. Ces temps sont passés, et M. Lacroix ne les regrette plus.

Bien que relativement nouvelle, sa ferme ressemble à une ferme modèle: grange moderne de 40 par 72, avec plancher en ciment, maison de ville, tous les instruments aratoires nécessaires, 120 acres de bonne terre en culture, et en plus, deux autres lots à trois milles de là où se trouvent des pacages et des abatis. On y trouve aussi un poulailler et une porcherie modernes.

M. Lacroix ne fait pas encore un revenu de millionnaire, mais il réussit à vendre pour \$3.50 de lait et \$2.50 d'œufs par jour. Au marché voisin de Kapuskasing, il vend du boeuf, du veau, des volailles, des patates, des légumes de diverses sortes pour environ \$35 à \$40 par semaine. Après avoir gardé du fourrage vert et du foin pour ses animaux, M. Lacroix en a environ 40 tonnes à vendre.

Ces revenus n'égalent sûrement pas la réserve de la Banque Provinciale, mais enfin, c'est quelque chose, et, on nous affirme que maints cultivateurs sur les vieilles terres du Québec s'en contenteraient.

M. Lacroix ne se gêne pas pour dire qu'il n'a aucune confiance aux secours directs et qu'il conseille aux gouvernants, comme aux gouvernés, de dépenser leur argent de façon plus pratique pour qu'il rapporte en proportion de l'effort accompli.

Et, il semble parler comme un homme d'expérience!

J. E. LAFORCE.

## BON A SAVOIR

La quatrième expédition de vaches laitières exportées de la Colombie britannique sur l'Orient cet hiver se composait de 26 génisses Arshires expédiées le 1er février sur une laiterie à Hong Kong.

La nouvelle-Zélande a été le principal ravitailleur du Royaume-Uni en ce qui concerne le beurre en 1934, supplantant le Danemark et venant premier sur la liste des pays exportateurs.

Les boîtes d'un gallon de pommes et de poires Bartlett constituent le plus gros des expéditions de conserves canadiennes de fruits et de légumes sur l'Ecosse.

L'huile de pilchard donnée aux volailles à raison de deux pour cent dans le mélange d'aliments pendant l'hiver à la station expérimentale fédérale de Scott, Sask., a supprimé la faiblesse des pattes.

## RHUMES des BEBES Soulagés!

Les bébés prennent aisément le rhume. Voici ce que dit Mme Russel Ward, de Hilton Beach, Ont.: "Au moindre symptôme de rhume, je donne des Tablettes Baby's Own et toujours avec de bons résultats". Des milliers de mères font la même chose, non seulement pour les rhumes, mais aussi pour la mauvaise digestion, la constipation, les troubles de dentition, les dérangements d'estomac, etc. Les Tablettes Baby's Own soulagent sûrement les troubles ordinaires des bébés. Prix, 25c.

TABLETTES BABY'S OWN du Dr. Williams

## SOUTHERN CANADA

POWER COMPANY LIMITED

Dividende privilégié no. 61

UN dividende de un et demi pour cent (150%) étant au taux de 6% par année, sur les ACTIONS PRIVILEGIÉES de la SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 mars 1935. Ce dividende est payable le 15 avril 1935 aux actionnaires enregistrés le 20 mars 1935.

Par ordre du conseil d'administration. L. C. HASKELL, Secrétaire

Montréal, 22 février 1935.

## Les futures mères ont besoin des 3 éléments vitaux

C'est parce qu'elles doivent fournir aux petits qui vont naître du calcium pour leurs os, du fer pour leur sang et du phosphore pour leurs nerfs. Elles peuvent accroître leur réserve de ces 3 éléments minéraux essentiels en prenant du Sirop Fellows, qui contient calcium, fer et phosphore sous une forme facilement assimilable pour la mère, ainsi que pour le bébé auquel elle donne la vie.

## SIROP FELLOWS

UN COMPOSÉ D'HYPOPHOSPHITES de réputation mondiale



## A ceux qui souffrent de maux de tête

Les maux de tête se font sentir dans les régions de la tête A, B, C, D, E, F. Pour connaître leurs causes lisez attentivement l'acupuncture incluse dans chaque boîte.

Pour soulager les douleurs périodiques, migraines, mal de dos, rhumes, grippe, etc., prenez les Capsules Antalgine.

ANTALGINE EN VENTE PARTOUT 25c

## L'Hiver n'est pas encore fin

Il s'écoulera plusieurs mois encore avant que le printemps revienne. Ne manquez pas de réparer ou de remplacer au besoin votre système de chauffage.



Nous sommes en mesure de vous donner entière satisfaction sous ce double rapport.

Voyez-nous et demandez nos prix.

**S. LEBRUN**

PLOMBIER

TEL. 91 & 281 WATERLOO, P. Q.

# NOS COURRIERS

## FOSTER

—M. et Mme Alphonse Viens, de West Shefford, chez leurs cousins, MM. et Mmes D. Bourbeau et Z. Dufresne.

—Mme Albert Gagné, de Waterloo, était dans notre localité, récemment.

—Mlle Marie-Louise Gagnon, à Bonsecours, l'invitée de M. et Mme Louis Gagnon.

—M. Odilon Benoit, à West Shefford, l'hôte de ses oncle et tante, M. et Mme Patenaude.

—M. Edmond Benoit, à Granby, rendant visite à son père, dangereusement malade.

—Mme Amélia Dionne, à Waterloo, chez ses cousin et cousine, M. et Mme Stanislas Bearegard.

—M. et Mme Léo Bourbeau, à Waterloo, les hôtes de M. et Mme Georges Martin.

—M. Delphis Bourbeau, à Waterloo, pour affaires.

—Mlle Marie-Ange Beaudry, après avoir passé quelque temps parmi nous, est retournée dans sa famille à Eastman.

—Mme John Doherty, de Valdor, Abitibi, était récemment chez M. et Mme Paul Doucet.

—M. et Mme Joseph Doucet et M. Ulric Bouchard, tous de Eastman, étaient les hôtes de M. et Mme Paul Doucet, ces jours derniers.

—Mlle Annie Doucet est de retour dans sa famille après une absence de plusieurs mois chez son frère, M. Joseph Doucet, de Eastman.

—Mme Ulric Lapiere, ainsi que Mlle Ruth Lapiere, institutrice, à West Shefford, rendaient visite à leurs cousins, MM. et Mmes D. Bourbeau et Z. Dufresne.

—M. et Mme Léonard Benoit, de Cowansville, dans les familles Ed. Benoit et Laverrière.

—Mme A. Groulx, ainsi que son fils, Hervé, de Ste-Anne de Stukely, étaient les hôtes de M. et Mme Jos. Beaudry, l'autre jour.

—M. Fred Dufresne, de South Stukely, l'hôte des familles Zéphirin Dufresne et Léo Bourbeau.

—M. Louis Gagné, de Sutton, l'invité de son frère, M. Emile Gagné, et de sa soeur, Mme Emile Harisson.

—M. et Mme Eugène Gagné, de Waterloo, dans notre localité en fin de semaine.

—M. Léo Bourbeau, à Waterloo, pour affaires.

## L'ANEMIE

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi une personne se plaint de la soif à la suite d'une hémorragie? On sait que l'une des principales fonctions du sang consiste à fournir aux tissus le liquide dont ils ont besoin. Après une hémorragie, la quantité du sang se trouve quelquefois considérablement diminuée; le liquide se retire alors des tissus pour venir compenser la quantité de sang qui manque; c'est pourquoi le malade se plaint de la soif.

Une perte de sang soudaine et assez considérable peut causer une forme d'anémie. Les autres formes d'anémie sont causées non par une diminution de la quantité de sang, mais par la modification de sa qualité. Des millions de globules rouges entrent dans la composition du sang et font la distribution de l'oxygène dans

tous les tissus du corps humain. La durée moyenne de la vie d'un globule rouge est d'un mois; la machine pourvoit à leur fabrication constante et en tient en réserve dans la rate et dans la moelle des os; c'est à cette réserve que l'organisme fait appel pour maintenir son équilibre lorsqu'il subit une perte soudaine de sang. Elle peut ordinairement suffire mais si l'hémorragie se prolonge après que cette réserve est épuisée, la machine humaine devient incapable de fabriquer à un taux assez élevé des globules rouges pour compenser la diminution. Il en résulte alors une insuffisance soit dans la qualité, soit dans la quantité, ou dans l'une et l'autre.

La chlorose est une forme d'anémie qui survient chez la femme et particulièrement chez les jeunes personnes. Cette maladie ne comporte pas une diminution du nombre des globules rouges, mais une altération de l'hémoglobine d'où cette pâleur spéciale des malades qui est d'un jaune verdâtre. Cette affection qui était autrefois assez commune est plutôt rare de nos jours dans notre pays. La cause en est demeurée inconnue. Le fer est le traitement de cette maladie. Il va sans dire que ce traitement doit être appliqué par un médecin seulement.

L'anémie pernicieuse, ou maladie d'Addison, comporte une altération grave du sang et une diminution considérable du nombre des globules rouges; le début en est long et la marche progressive. Le malade se sent faible et toujours fatigué; il est oppressé; il perd l'appétit et se plaint des vertiges et d'engourdissement dans les extrémités. Sa peau est pâle et jaunâtre. On n'observe généralement pas d'amaigrissement.

On a constaté, il y a quelques années que le foie ajouté à la diète des personnes qui souffrent d'anémie pernicieuse apporte une amélioration considérable de l'état des malades. Le sang redevient normal. Cette découverte marque un progrès notable dans le traitement médical de cette maladie. Cependant, il ne guérit pas complètement le malade; il doit absorber le foie continuellement pour se maintenir relativement normal.

Cette maladie qui était considérée comme fatale est maintenant au nombre des maladies pour lesquelles on a trouvé un traitement spécifique.

## L'AIDE AUX AVEUGLES

Que feriez-vous si vous étiez aveugles ou si vous le deveniez? Question d'actualité en tout temps, mais particulièrement pendant que le gouvernement fédéral est à étudier la question d'une pension d'Etat aux aveugles du Canada. La Canadian Federation of the Blind qui clôturait son septième congrès à Montréal jeudi dernier, a renouvelé sa demande récemment au gouvernement. En marge de la discussion au Congrès, M. P. E. Layton, président fédéral de la Fédération et président de la Montreal Association for the Blind, rappelait le droit des aveugles à la considération de l'Etat. Il énumérait cinq raisons qui devraient obliger le gouvernement à accorder la pension d'Etat.

### Divers moyens.

Il existe un organisme à Montréal, fondé en 1933 par M. H. A. Meilleur, pour venir en aide à tous les aveugles. C'est

la Société Amicale des Aveugles Inc. Cette dernière collabore, dans sa propre sphère, avec les autres sociétés d'aveugles, au nombre de quatre, à savoir: l'Institut de Nazareth, l'Association Canadienne-Française des Aveugles, la Montreal Association for the Blind et le Canadian National Institute. En dehors de ces organismes, aucune autre société ne s'occupe légalement des aveugles. La Société Amicale des Aveugles est en faveur de la pension d'Etat. Elle reconnaît toutefois qu'il existe un autre moyen de venir en aide à tous les aveugles de partout dans la province.

### Vente et sollicitation.

L'administrateur de la Société Amicale des Aveugles a trouvé le moyen d'atteindre tous les aveugles et de les aider efficacement en organisant pour eux la vente-sollicitation. La Société a déjà fait beaucoup dans ce sens, sans même demander ni recevoir aucune subvention fédérale, provinciale et municipale. Seuls des amis de l'oeuvre au courant du but poursuivi par la Société Amicale des Aveugles depuis ses deux années d'existence, lui ont fourni les fonds nécessaires à son développement. En fondant la Société Amicale des Aveugles, son administrateur et ses directeurs voulaient aider le plus grand nombre possible d'aveugles dans la province, qui, en raison de leurs aptitudes respectives ou de leur éloignement des villes de Montréal et de Québec, étaient forcément laissés sans protection efficace. En organisant la vente sollicitation, la Société Amicale des Aveugles a fait oeuvre nouvelle et créatrice.

### Aide demandée.

L'aide sous cette forme ne nuit pas aux autres organisations existantes. Un fort pourcentage d'aveugles ont des aptitudes pour la vente-sollicitation. La facilité d'expédier des produits aux aveugles de partout, même des coins les plus reculés de la province, fournit aux aveugles le très grand avantage de gagner leur vie par eux-mêmes. Par la vente-sollicitation, l'aveugle oublie un peu sa cécité parce qu'il peut vivre la vie des clairvoyants.

Le jour où la Société Amicale des Aveugles pourra payer les services d'un guide, la vente-sollicitation pour des produits fabriqués spécialement pour la Société Amicale des Aveugles atteindra sa pleine efficacité. La Société a déjà 5 produits sur le marché; elle en augmentera le nombre à mesure qu'elle sera plus en moyens. Elle demande à ses amis de lui continuer l'aide nécessaire.

## POUR LES AVICULTEURS

Les services de M. Saichi Suzuki, expert japonais dans la détermination du sexe chez les poussins d'un jour, sont retenus par l'hon. A. Godbout.

Soucieux de promouvoir l'industrie avicole dans la province de Québec et de la faire bénéficier de toutes les découvertes de la science moderne, l'honorable Adélar Godbout, ministre de l'Agriculture, vient de prendre une importante initiative propre à servir les intérêts des aviculteurs ambigus de progresser dans cette voie.

Le ministre de l'Agriculture de Québec, qui est lui-même un technicien agricole, a retenu les services d'un Japonais, M. Saichi Suzuki, de Toyohashi, Japon, expert hautement qualifié dans la détermination du sexe chez les poussins d'un jour.

En communiquant cette nouvelle à la presse, M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'A-

griculture, a déclaré: "Tous les aviculteurs désireux de retenir le plus de bénéfice possibles de cette industrie ne manqueront pas d'apprécier la décision prise par l'honorable M. Godbout. "L'élevage des poulettes est de beaucoup plus profitable que celui des coqs, et c'est pourquoi beaucoup d'aviculteurs trouveront avantageux de faire déterminer le sexe des poussins à la sortie de l'incubateur, afin de mettre de côté les sujets mâles que l'on ne veut pas élever, et de garder les sujets femelles en vue de la production des oeufs. Dans les conditions ordinaires, ce n'est que lorsque les sujets ont atteint l'âge de quatre à six semaines que l'on peut déterminer leur sexe et se débarrasser des mâles. Entre-temps l'éleveur a dépensé de l'argent pour nourrir ces coqs qui, chez certaines races, ne rapportent pratiquement rien, et il a bien souvent eu à subir une plus forte mortalité parmi les poulettes du fait que les mâles, naturellement plus robustes, plus batailleurs, accaparent la plus grande partie de la nourriture et, au besoin, distribuent des coups de bec nuisibles à leurs compagnes. Le but de la détermination du sexe chez les poussins d'un jour est donc de réaliser une économie sous le rapport de la nourriture, du temps à consacrer au troupeau, de l'installation, et de prévenir une plus grande mortalité. Cette méthode est généralisée au Japon, et plusieurs pays l'ont adoptée en ces tout derniers temps, notamment l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis. Au Canada, quatre provinces emboîtent le pas: Québec, Alberta, Manitoba et Colombie-Anglaise.

"M. Suzuki, dont les services ont été retenus pour toute la durée de la période d'incubation du printemps, prendra ses quartiers à St-Félix de Valois, où il existe un couvoir coopératif d'une capacité de 84,000 oeufs. Au cours de la saison, il visitera nos grandes écoles d'Agriculture et les autres couvoirs coopératifs de la province pour y donner des démonstrations et y faire du travail pratique.

"Le ministre de l'Agriculture, en prenant cette initiative, désire introduire ce système chez nous. Si les résultats sont satisfaisants, ainsi que nous l'espérons, cette pratique pourra être généralisée et peut-être verrons-nous des aviculteurs québécois acquérir la compétence voulue pour faire ce travail eux-mêmes plus tard, et faire profiter toutes les basses-cours de leurs connaissances dans ce domaine. Mais pour le moment, les activités de M. Suzuki seront limitées aux couvoirs coopératifs."

M. Saichi Suzuki débarqua à Vancouver dans les premiers jours de février, accompagné de trois autres experts japonais qui seront employés en Colombie-Anglaise, dans l'Alberta et le Manitoba respectivement. Un cinquième expert arrivera bientôt et se joindra à son collègue de la Colombie-Anglaise. Ces experts, tous jeunes mais porteurs d'un diplôme attestant une efficacité de cent pour cent dans la détermination du sexe des poussins d'un jour, sont amenés au pays et placés par les soins de la Chick Sexing Association of America, dont le président est M. P. J. Conlin, de Vancouver. On s'attend à ce que ces cinq experts opèrent sur plus d'un million et demi de poussins au cours de la prochaine saison.

M. Suzuki est arrivé à Québec ces jours derniers, accompagné de M. Conlin, qui était en pourparlers avec l'honorable M. Godbout depuis le mois d'octobre dernier à ce sujet. Comme il ne parle que le japonais, il disposera des services d'un interprète.

M. Conlin et M. J. D. Bar-

## Un léger effort le met tout en sueur

Sa digestion ne marche pas et aucun remède ne fait effet.

Finalemnt ce sont les Pilules Dodd qui soulagent M. Riopel.

Ste-Geneviève, P. Q., le 8 mars. [Spécial]. — "Je suis jardinier, donc obligé de me courber à tout bout de champ pour travailler", écrit M. Jacques Riopel, Ste-Geneviève, Jacques-Cartier, P. Q. "Il me prend un jour un gros mal de dos qui débute par une sensation de pesanteur dans la région du rein, j'ai peine à me baisser pour ramasser quoi que ce soit. Je suis forcé de me reposer à tout instant, le moindre effort me met tout en sueur et ma digestion ne marche pas.

"Je travaille ainsi, péniblement, toute une année, pendant laquelle je prends divers remèdes qui ne me font pas de bien. C'est alors que, après avoir lu votre almanach, je décide d'essayer les Pilules Dodd. J'en achète une boîte et rendu à la moitié je constate une amélioration marquée. Deux autres boîtes suffisent pour me remettre complètement. Tout cela est arrivé il y a deux ans, et depuis lors je n'ai plus senti de mal."

beau, chef de la Section de l'Agriculture au ministère de l'Agriculture de Québec, qui présente M. Suzuki au ministre de l'Agriculture, nous ont communiqué d'intéressants détails sur cette méthode japonaise et le travail que doivent fournir les étudiants avant de se qualifier comme experts.

"Ce fut le Dr Kiyoshi Masui, de l'Université Impériale de Tokio, qui découvrit le moyen de déterminer le sexe d'un poussin au moment de l'éclosion, après de longues recherches de laboratoire, en 1927, mais ce ne fut qu'en 1930 qu'il fut généralisé et adapté à la pratique commerciale par le Dr Juro Hashimoto, professeur au Collège d'Agriculture de Miyazaki. Cette méthode prit immédiatement une grande extension dans l'Empire du Soleil Levant. Entre-temps, les recherches et expériences se poursuivent et l'on espère pouvoir, d'ici à une couple d'années, déterminer le sexe d'un embryon avant l'introduction des oeufs dans l'incubateur.

"Les experts qualifiés à date

au Japon ont dû travailler sur un million de poussins et plus avant d'obtenir leur certificat d'expert. Jusqu'à date, 200 étudiants seulement sur un total de 4,000 ont subi leur examen avec succès. L'enseignement est financé par la Chick Association of Japan qui, à son tour, est soutenue par le gouvernement japonais. Les étudiants, lorsqu'ils prennent fin la période de l'apprentissage, doivent à l'association de \$3,000 à \$6,000 en frais de pension et coût des poussins utilisés dans la pratique. Cette somme est sensée être remboursée à l'association à même le salaire qu'ils gagnent dans la suite à titre d'experts. Une fois qualifié, un expert peut déterminer le sexe de 5,000 à 7,000 poussins par jour, et ce avec un pourcentage d'efficacité de 98 à 100 pour cent.

Il existe toutefois au Japon une association d'experts 100 pour cent spécialement formés pour le service d'outre-mer, et c'est l'un de ces experts qu'a retenu le ministère de l'Agriculture de Québec dans la personne de M. Suzuki. Celui-ci accomplira son travail à raison d'une cent par poussin examiné, ce qui représentera une dépense minime pour les aviculteurs intéressés, quand l'on sait qu'en Angleterre et dans les autres pays qui pratiquent cette méthode, le coût de l'examen varie de 2 cents et demie à quatre cents.

## AVENDRE

Chaque semaine à partir du 25 mars au 19 juillet nous aurons à vendre environ 500 poulettes âgées de 4 semaines. Ces poulettes proviennent de poules à haute production accouplées à des coqs pédigrés. Nous les garantissons sur tous points. Les prix sont les suivants:  
LEGHORN BLANCHES, C. S.  
PLYMOUTH ROCK BARRES  
WYANDOTTES BLANCHES  
Pour commandes de 200 ou plus: 35c chacune  
Pour commandes de moins de 200: 40c chacune  
Acompte 10% et le reste c. o. d.  
Prix F. A. B. Waterloo.

Poussins d'un jour, poulettes, poulets à griller, oeufs catégorie A 1, oeufs d'incubation.

Nous sommes aussi représentants de Tweddle pour la vente de ses poulets et de la Rideau Specialty Poultry Equipment. — Ecrivez-nous pour savoir les prix.

**CREEKSIDE POULTRY FARM**  
A. T. Haggerty, prop.  
WATERLOO, P. Q.

# Les Prévoyants du Canada

FONDS DE PENSION

## 26ème Rapport Annuel

Extrait de l'Etat du 31 décembre 1934

— ACTIF —

(Propriété absolue des sociétaires)

### OBLIGATIONS:

Puissance du Canada & Provinces	\$ 159,845.51
Commissions Scolaires	612,866.21
Corporations Municipales	1,684,071.69
Fabriques et Syndics	584,158.94
Institutions ou Communautés	759,506.69
Utilités Publiques	819,127.94
Premières hypothèques	1,720,588.01
Intérêts et annuités dûs et accrus	197,583.79
Immeubles	318,058.02
Comptes Recevables	2,313.76
Caisse & Banques	62,101.82

Total.....\$6,920,222.38

L'Actif du Fonds de Pension s'est accru de \$313,386.75 à \$6,920,222.38 abstraction faite des arrérages.

La réserve générale a été augmentée de \$306,765.31 durant l'année et se totalise maintenant à \$1,487,785.47.

## LA CARTE ROUTIERE DE 1935

La carte routière et touristique de la province de Québec pour l'année 1935 sera prête pour distribution dès les premiers jours de mars.

Quelqu'il y ait peu de changements sur la carte de 1935, comparativement à celle des trois dernières années, l'on doit mentionner le changement de la couverture principale. Celle-ci est d'un fond bleu azur sur lequel se détachent des fleurs de lis. Au centre se dégage une feuille d'érable verte sur laquelle le millésime 1935 est inscrit en rouge. En haut et en bas de la carte le mot "Québec" est inscrit en blanc sur fond rouge, encadré de bleu. L'ensemble est très attrayant.

La nouvelle carte a conservé le même format et le même procédé de pliage que les automobilistes trouvent si pratique. Les lacs, rivières et inscriptions géographiques sont indiqués en bleu sur un fond beige pâle.

Les routes principales sont tracées en rouge; les chemins secondaires en vert. Le nom des différentes localités est imprimé en noir. Les différentes améliorations effectuées l'an dernier sur les routes sont indiquées, de même que les changements apportés au numérotage de certaines routes.

Le verso de la carte constitue, par la variété des renseignements qui y sont donnés, un véritable guide, indispensable pour tous ceux qui désirent voyager dans la Province.

Voici un résumé de ce que contient la nouvelle carte routière de 1935. Au recto, nous y voyons une carte routière de la province de Québec; des cartes à grande échelle des districts de Québec et de Montréal; une liste des principales routes avec leur longueur et numéro respectifs; des explications sur les signaux symboliques de danger et de direction; certains renseignements concernant les règlements de la douane; une liste des principaux bureaux de renseignements, de même qu'une carte indiquant la location du Bureau de renseignements de l'Office Provincial du Tourisme.

Au verso de cette carte on y trouve les renseignements à l'usage des touristes. Un résumé de la loi des véhicules-moteurs; un calendrier de la chasse et de la pêche; des renseignements sur les hôtels et maisons de pension de la Province; une liste des publications de l'Office Provincial du Tourisme; un résumé de la loi relative au port d'armes; une série de cartes indiquant les routes d'entrées et de sorties dans les principales villes de la Province; un annuaire des différentes localités de la Province telles qu'indiquées sur la carte, et bien d'autres renseignements concernant les différents services de chemins de fer, bateaux, traversiers et autobus en opération dans la Province.

On peut se procurer cette carte routière et touristique de la province de Québec sur demande verbale ou par écrit à l'Office Provincial du Tourisme, Parlement, Québec, ou en se présentant aux différents bureaux de renseignements.

Il y a toujours des vents brûlants qui passent sur l'âme de l'homme et la dessèchent. La prière est la rosée qui la rafraîchit.

Heureux qui peut au sein du vallon solitaire, naître, vivre et mourir sur le champ paternel.

## CE QUI MIT FIN A SES MIGRAINES

Prenait du Kruschen dans son café.

Il ne pouvait comprendre pourquoi les migraines auxquelles il était sujet avaient cessé tout à coup. Sa femme lui en donna la raison et, tout de suite, il écrivit la lettre qui suit:

"Je suis âgé de 62 ans et, depuis l'âge de 10 ans, j'avais toujours été sujet à de violentes migraines. Mais il y a deux ans, ces maux de tête cessèrent pour une raison que j'ignorais. Aussi fus-je très surpris lorsqu'un jour ma femme m'apprit que durant tout ce temps elle avait mis des Sels Kruschen dans mon café. J'ai continué le régime et je vous avoue que je ne connais rien de mieux pour régler l'organisme." — J. T.

Les maux de tête sont presque toujours occasionnés par un estomac délabré et par l'accumulation de déchets nocifs qui empoisonnent le sang. Chassez ces poisons — empêchez-en la formation — et vous n'aurez plus à vous plaindre de migraines. Les Sels Kruschen produisent exactement ce résultat — leur effet est prompt et durable. Ils favorisent l'élimination complète et régulière des déchets nuisibles à la santé.

## LES PREVOYANTS DU CANADA

Une année fructueuse pour cette organisation financière.

Les opérations ont contribué à être fructueuses durant l'année 1934. L'un des bons effets de la crise a été de mettre en évidence l'instabilité des fortunes, les dangers de la spéculation et la nécessité de l'épargne. L'on voit que les lois qui président de tout temps aux destinées des hommes n'ont pas changé. Les grandes richesses particulières et nationales ne s'accumulent que par la pratique constante de l'économie.

Le premier juin, la somme de \$339,132.38 a été payée à nos sociétaires-rentiers.

L'Actif du Fonds de Pension s'est accru de \$313,386.75 à \$6,920,222.38, abstraction faite des arrérages.

La Réserve Spéciale à \$165,624.37 montre une augmentation de \$17,129.05.

La Réserve Générale a été augmentée de \$306,765.31 durant l'année, et se totalise maintenant à \$1,487,785.47.

Le portefeuille contient pour \$6,340,164.99 d'obligations; ces valeurs sont réparties en diverses catégories, dans des proportions qui font un ensemble très bien équilibré. La valeur aux livres qui est celle du prix coûtant, est pour la majorité des valeurs, de plusieurs points en bas du prix du marché. Aussi est-on fier de dire que le portefeuille peut être comparé avantageusement avec n'importe quel autre de la même importance.

Les Prévoyants du Canada ont pour base le principe de l'épargne.

L'épargne, tous le savent, est indispensable pour la prospérité des individus, comme pour celle des nations. Elle exerce partout une action à la fois moralisatrice et bienfaisante, c'est pourquoi il y a lieu de s'en faire l'apôtre sous quelque forme qu'elle s'exerce. Mais elle est présente dans les Prévoyants du Canada un caractère spécial qui la rend infiniment plus précieuse et plus recommandable, car elle cesse d'être individuelle pour devenir collective.

Dans les Prévoyants du Ca-

nada, "Fonds de Pension" le capital collectif, tout en restant acquis à la disposition de chacun; car ce capital placé en valeurs offrant une sécurité absolue, est utilisé pour le bien-être du pays, de la province, de la corporation ou de l'individu qui l'emprunte.

Examinez bien si vous avez assez, pour vous et vos enfants, de rentes des Prévoyants du Canada, afin d'être débarrassés durant vos vieux jours, des soucis du gagne-pain. Voyez si vos parents et vos amis sont membres des Prévoyants du Canada. Conseillez-leur de profiter des avantages exceptionnels que nous leur offrons. Ce sera dans votre intérêt d'abord, celui des vôtres et aussi pour le bien et l'intérêt de notre province et de notre beau pays, le Canada.

Le bureau de direction se compose de M. Louis S. St-Laurent, C. R., président; M. C. E. D'Auteuil, vice-président; MM. Nap. G. Kirouac, P. H. Bédard, M. D., l'hon. Lucien Morard, C. R., J. Adolphe Grenier et le notaire Yves Montreuil, directeurs. M. Antoni Lesage est le gérant général.

## ASSURANCE- CHOMAGE

Il n'est pas sans intérêt de citer l'opinion d'un indépendant sur le projet d'assurance-chômage.

Chez M. A. W. Neil, député indépendant de Comox-Alberni, la bonhomie n'exclut pas le plus robuste bon sens. Et c'est pourquoi il a l'oreille de la Chambre plus que bien d'autres. D'autant que ses idées, toujours nettes et claires, prennent naturellement un tour original et piquant.

M. Neil a étudié le projet de loi au mérite. Il note, dès l'abord, que le titre promet plus que le texte ne contient. De fait, le projet se résume en deux propositions. La première pourvoit à l'extension des bureaux de placement qui existent déjà. La seconde institue un régime très limité d'assurance-chômage. Il existe, à l'heure qu'il est, soixante-six bureaux de placement. Que le gouvernement en augmente le nombre et leur donne une action plus étendue, c'est bien, dit M. Neil, mais il faut prévoir que la dépense sera élevée.

Mais M. Neil s'objecta à la portée trop restreinte du projet d'assurance-chômage. Les quatre-cinquièmes de ses commentants, dit-il sans hésiter, n'en retireront aucun avantage, bien qu'ils devront défrayer une part des dépenses. La majorité de ses électeurs appartient aux industries de la pêche, des diverses sortes de bois de construction, de la houille, de la pulpe et du papier, et de l'agriculture. Le pêcheur qui possède sa propre barque et son grément, le cultivateur qui possède sa ferme, ne relèvent pas du présent projet de loi parce qu'il serait difficile de les considérer comme des employés sans travail. Dans un certain sens, ce sont des capitalistes, bien que j'hésite, dit M. Neil, à leur infliger pareille appellation, devenue un tel sujet d'opprobre. Mais il se demande pourquoi les ouvriers de l'industrie du bois, ceux des camps de bûcherons et ceux des scieries ne seraient pas inclus. Ce sont des ouvriers, purement et simplement.

En tête des emplois exceptés vient celui de l'agriculture, de l'horticulture et de l'industrie forestière. On ne voit pas, vraiment, pourquoi les employés de l'industrie agricole ne bénéficieraient pas de la loi. Puis viennent les pêcheurs. Il

ya ici ambiguïté. Il y a le pêcheur qui possède son outillage; mais il y a aussi l'employé des maisons de conserve ou des usines de réduction. Pourquoi exclure ce dernier quand les employés des fabriques de conserves de fruits et de légumes sont inclus? N'y a-t-il pas là une injustice? La troisième exception est pour l'industrie du bois de construction et du flottage du bois. Si le terme: bois de construction comprend les scieries, il faudrait modifier cette clause. Un autre emploi qui ne semble pas traité de façon équitable est celui du transport par eau ou par air, et cela inclut aussi les arrimeurs. On comprend la portée de cette exclusion pour les gens de la côte du Pacifique. M. Neil ne se fait pas faute de le souligner.

Il s'inquiète, encore, des employés de banques, des compagnies hypothécaires, des compagnies de prêts, des trusts, des compagnies d'assurance ou autres entreprises financières. Pourquoi un commis de quincaillerie ou d'un immeuble ou d'une étude d'avocat ou d'une épicerie de gros serait-il inclus dans la loi quand le commis d'une banque ou d'une compagnie d'assurance en est exclu? Certes, dit malicieusement M. Neil, l'odieuse qui apparemment s'attache aujourd'hui aux banquiers ne doit pas s'étendre à leurs employés, souvent si mal rémunérés.

Les services domestiques, enfin, sont exclus. Sauf dans le cas d'une personne à l'emploi d'un club, d'un commerce ou d'une entreprise visant au gain. Ainsi la fille de café ou d'hôtel qui peut améliorer son salaire, grâce aux pourboires, profitera de la loi. Mais sa compagne du service domestique, moins rémunérée et qui ne peut compter sur des pourboires, se trouve excluse. De même les infir-

mières, et cela ne me semble aucunement justifié.

Reste la constitution de l'organisme qui assurera le fonctionnement de la loi. Cet organisme est déjà bien compliqué. On devrait le simplifier. Et il y a aussi le danger que la politique s'y infiltre. Dans les circonstances actuelles, les solliciteurs ne manquent pas. Dès que les positions relèvent du gouvernement, il y a danger. Les nominations devraient être le fait de la commission du service civil.

M. Neil termine en soulignant la portée du paragraphe 1, de l'article 7, lequel stipule que la nouvelle commission, créée en vertu de la loi d'assurance-chômage, devra s'appliquer à concevoir des projets d'assurance à l'intention des employés exceptés. Et aussi des plans pour venir en aide aux personnes qui chôment actuellement et qui ne peuvent bénéficier de la loi, des moyens de les instruire, et ainsi de suite. Or telle aurait dû être l'essence même de la loi, ce qui n'est pas le cas. On se contente de pourvoir à des enquêtes. Et, pourtant ne nous a-t-on pas dit que la mesure était en voie d'élaboration depuis trois ans? Pourquoi ne s'est-on pas appliqué à nous donner un projet destiné à atténuer le chômage?

## UN ENFANT SOUFFRANT

"Notre petit garçon de cinq ans avait parfois des éruptions sur la peau", écrit Monsieur H. K. Hiebert, de Morden, Man. "Sur différentes parties de son petit corps des cloques humides apparaissaient et s'élevaient rapidement; il souffrait aussi du mauvais fonctionnement des intestins. Malgré différents remèdes, sa con-

dition semblait s'aggraver. C'est alors que nous commençâmes à lui donner régulièrement du Novoro du Dr Pierre et en l'espace de peu de temps les éruptions disparurent. L'enfant jouit maintenant d'une bonne santé." A cause de son bienfaisant effet sur le procédé d'élimination, cette médecine de confiance, faite de plantes, aide la nature à évacuer les impuretés et à édifier un corps robuste et sain. Ne contenant pas d'ingrédients nuisibles, on peut en toute sécurité le donner aux enfants et même aux bébés. Seuls des agents locaux peuvent le fournir, mais si vous n'en avez pas dans votre voisinage écrivez à Dr. Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

## AVIS PUBLIC

Warden, le 5 mars 1935.

Une assemblée des Fermiers-Unis aura lieu dans la salle de l'hôtel de ville de Warden jeudi le 14 courant, à huit heures du soir. Tous les cultivateurs et autres personnes intéressées sont cordialement invités à y assister. Cette assemblée sera suivie d'une réunion des anciens patrons de la Crèmerie de Warden.

E. P. CORCORAN,  
Président.

L'ESPRIT DE REPARTIE

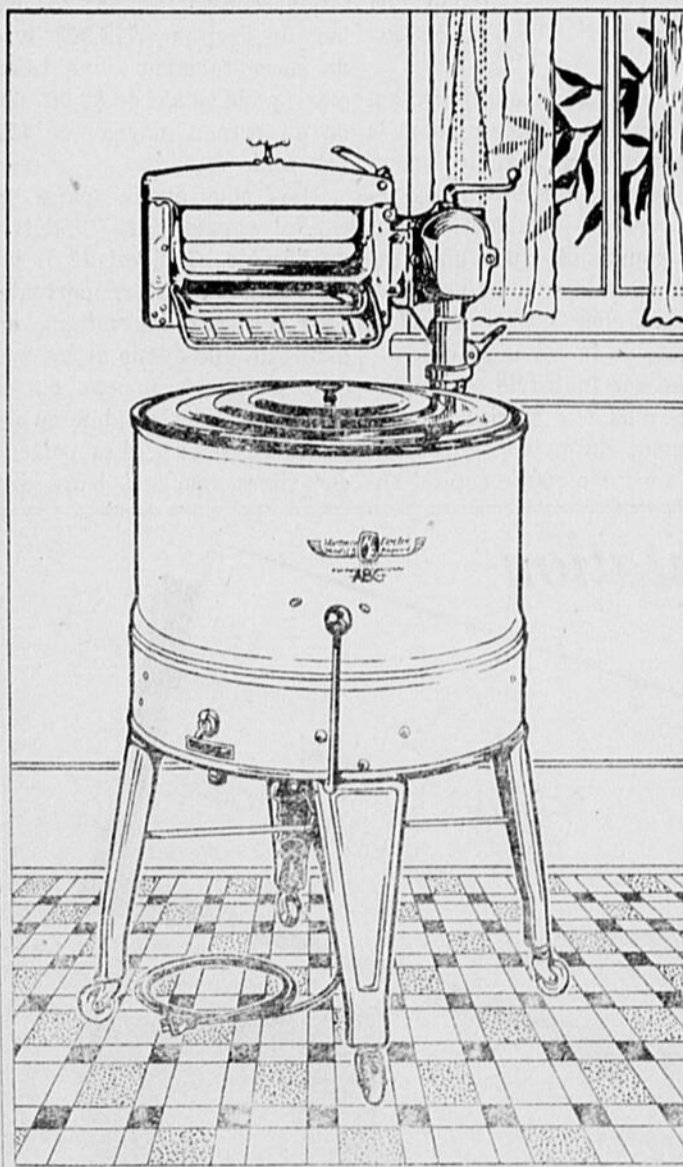
M. de Turenne n'était pas toujours très argenté.

Un jour que son maître d'hôtel lui réclamait de l'argent, lui disant qu'il en manquait depuis trois semaines, il lui demanda:

— Comment as-tu fait pour t'en passer?

— J'ai fait de mon mieux.

— C'est très bien... Continue.



Cette Triste Journée!  
Comme elle est  
DETESTABLE!

POURQUOI ne pas  
en finir avec les  
corvées du jour du  
lavage?

Le rude travail!

La fatigue

Les ennuis

L'usure inutile des  
vêtements

PROCUREZ-VOUS UNE  
**LAVEUSE ELECTRIQUE**

### GRATIS

Un panier à linge métallique, commode et attrayant, sera donné gratuitement à tout acheteur d'une Laveuse Electrique pendant que cette offre spéciale sera en vigueur.

Dû à nos taux minimes pour le service électrique, les besoins ménagères se font à meilleur marché au moyen de l'électricité. Par exemple, une laveuse électrique dépend seulement environ 10 sous de courant par mois.

Finies ces tristes journées qui épuisent: On pourrait même ajouter "journées qui vous éreintent" sans avoir recours à la moindre exagération. Avez-vous déjà songé aux réels comforts et à l'économie que vous procurerait une laveuse électrique A. B. C. de la Northern Electric. Vous n'avez qu'à remplir l'appareil de linge, toucher le commutateur et voilà que bientôt le linge est lavé proprement sans que vous ayez fait grand effort. De plus il ne faut pas perdre de vue ce point très important... L'usure du linge est minime. Vos vêtements mêmes les plus délicats peuvent être lavés en toute sécurité. Choisissez donc votre laveuse électrique dès maintenant. Ne payez que \$5.00 comptant, la balance à termes faciles.

**SOUTHERN CANADA POWER  
COMPANY LIMITED**

"APPARTENANT A CEUX QU'ELLE SERT"

## L'érable canadien et ses produits

par FRANCIS DESROCHERS

publiciste au Ministère de l'Agriculture de la province de Québec.

Les Indiens connaissent-ils l'existence du sucre et du sirop d'érable et leurs propriétés avant l'arrivée des premiers Visages Pâles sur le continent nord américain? Il appert que si, et il existe à ce sujet une naïve légende que rapporte l'auteur Maud Going dans "Our Field and Forest Trees".

Les Sauvages du Nouveau-Monde avaient leurs divinités—mythologie moins compliquée que celle des Grecs, des Egyptiens, des Romains et autres peuples de l'antiquité, mais mythologie tout de même — et, comme tous les peuples primitifs, ils attribuaient à ces divinités des actes d'ordre naturel et des interventions passablement terre à terre.

D'après cette légende, donc, l'érable dans les temps reculés, produisait du sucre, alors qu'aujourd'hui il ne donne que de l'eau légèrement sucrée. Heureux temps où l'on avait qu'à faire une blessure dans le flanc de cet arbre merveilleux pour se régaler d'un mets tout préparé, protégé contre toute falsification, servi par la Nature prévoyante. Mais il existe une loi inéluctable qui veut que l'homme gagne son pain à la sueur de son front. Elle date du jour où Adam, en gentilhomme qui ne sait pas déplaire à une femme, fût-elle son épouse, descendit à croquer la fameuse pomme...

NoKomis, une divinité indienne dont le nom signifie "la Terre", avait un petit-fils, Nanabush, dont le nom figure dans plusieurs légendes et qui était un héros en même temps qu'un sage. Sa grand-mère, qui voulait probablement lui faire une surprise et récompenser quelque nouvel exploit, perça un trou dans le tronc d'un érable et elle en recueillit une sève délectable. Mais Manabush, constatant que cette sève était en réalité un sirop prêt à manger, alla trouver sa grand-mère et lui tint à peu près ce discours:

"Grand-mère, il n'est pas bon que les arbres produisent du sucre aussi facilement. Si les hommes peuvent ainsi recueillir du sucre sans effort et sans travail, ils ne tarderont pas à devenir de fieffés paresseux.

Or il faut qu'ils travaillent, qu'ils gagnent leur subsistance, et avant de pouvoir déguster ce sirop exquis, ils devraient être dans l'obligation de fendre du bois et de passer des jours et des nuits à surveiller la cuisson du sirop."

NoKomis ne répliqua pas un mot à la remarque de son petit-fils, mais l'affaire ne resta pas là. Craignant que sa grand-mère ne fût indifférente à la suggestion qu'il venait de faire, Manabush attendit la nuit, puis au milieu de l'obscurité et de la tranquillité de la vaste forêt canadienne, il grimpa au faite d'un érable avec un vaisseau quelconque rempli d'eau et il versa cette eau à l'intérieur même de l'érable, dissolvant ainsi le sucre contenu dans l'arbre.

Et c'est depuis ce temps que l'érable, au lieu de fournir un sirop tout préparé, ne laisse plus couler qu'une sève contenant de 1 à 2 pour cent de sucre, et pour provoquer l'évaporation de cette eau et en recueillir le résidu sous forme de sucre et de sirop, l'homme doit désormais travailler.

On peut donc déduire de cette légende que les Indiens connaissent la fabrication du sucre et du sirop d'érable. Leurs procédés de fabrication devaient être fort rudimentaires, nécessairement. Mais les premiers blancs arrivèrent au pays et ils ne tardèrent pas à améliorer ces méthodes primitives. Dans les Relations des Jésuites, le Père Lafiteau écrit que les Français apprirent des Indiens à faire le sucre d'érable et qu'ils réussirent bien mieux que leurs maîtres. Depuis, cette industrie a subi des développements étonnants, des perfectionnements qui ont été amenés par de patientes recherches et de longues et coûteuses expériences.

Et l'on peut dire aujourd'hui qu'elle est une richesse pour la classe agricole, principalement dans la province de Québec, richesse qu'une production plus forte commandée par une demande plus intense ne peut qu'accroître pour le plus grand avantage de la communauté.

Plus une industrie est importante, plus elle mérite l'encouragement du public. Il faut faire en sorte que le capital en-

gagé porte profit et qu'il améliore le pouvoir d'achat de ceux qui ont investi ce capital. Or l'argent placé dans l'exploitation sucrière, si l'on faisait un estimé du coût de construction des cabanes à sucres et du coût de l'équipement, représenterait une somme déjà considérable. Et si nous ajoutions la valeur intrinsèque des érables calculée en dollars, nous totaliserions des millions.

Cette valeur intrinsèque, il est fort difficile, sinon impossible de la traduire en un chiffre précis. L'érable possède une valeur comme bois de chauffage; il en possède une autre comme bois d'ébénisterie, et une troisième comme producteur de sève. Tout dépend, pour le calcul à faire, du point de vue auquel on se place. Celui qui nous intéresse est la production de la sève que l'on convertit en deux denrées alimentaires principales: le sucre et le sirop d'érable. Le calcul se complique d'autant plus que nous devons opérer sur deux produits de même essence, mais livrés à la consommation sous deux aspects différents. D'un côté nous avons le sucre, un solide qui s'exprime en livres, et de l'autre un liquide, le sirop, qui s'exprime en gallons. Or le sucre se vend à tant la livre, et le sirop à tant le gallon. Toutefois, ces deux produits, raménés par une série d'opérations mathématiques et techniques en livres de sucre, peuvent représenter par érable une production moyenne d'une livre de sucre. C'est infime, dira-t-on, et l'on se demandera pourquoi attacher une telle importance à cette industrie...

Mais le calcul n'est pas fini. Dans ce domaine comme dans plusieurs autres, c'est le nombre des unités qui compte. Voyons plutôt: d'après le recensement décennal de 1931, on a entaillé un total de 24,216,891 érables dans tout le Canada en cette année-là. La production totale représenta 1,488,254 gallons de sirop et 4,778,963 livres de sucre formant une valeur marchande totale de \$3,067,696, ou un revenu moyen de \$126 par mille érables.

Mais nous avons parlé du capital engagé dans l'industrie de l'érable. Quel est-il? Il y a des capitaux qui rapportent 5 pour cent par an, soit un peu moins de une demie de un pour cent par mois à ceux qui les ont investis, et le public ne s'en désintéresse pas. Les porteurs des titres touchent leurs divi-

dendes sans avoir à travailler. Des gérants, des commis, des artisans font le travail nécessaire pour faire fructifier ces placements, et ils sont rémunérés en conséquence. Dans l'industrie de l'érable, le cultivateur et sa famille doivent travailler eux-mêmes pour faire fructifier leur capital. Leur salaire sera formé par le produit des ventes. Par conséquent l'effort humain doit entrer en ligne de compte dans l'estimation de la valeur de cette exploitation.

Or, en assumant que dans ces \$3,067,696 rapportés par la récolte de sucre et de sirop d'érable de 1931, la main d'oeuvre entre pour une proportion d'environ 70 pour cent, il nous reste une balance de 30 pour cent comme service de dividende sur le capital investi, soit \$920,308. Cette somme représente l'intérêt à 5 pour cent par an d'une somme de \$18,406,000, qui serait la valeur capitale de nos érablières-arbres, constructions, équipement, combustibles, etc. Mais cette valeur, par rapport à l'intérêt qu'elle procure, oscille avec les années, suivant que la récolte est bonne, moyenne ou médiocre. Et si nous opérons sur la moyenne des années 1931, 1932, 1933 et 1934, nous constatons que nos érablières ont rapporté un revenu annuel moyen de \$3,400,000 en chiffres ronds. En enlevant 70 pour cent pour la main d'oeuvre, il nous reste un profit ou dividende d'environ \$1,000,000, soit le rapport d'un capital investi de \$20,000,000 à 5 pour cent.

Et ce cinq pour cent, nos érablières le rapportent en l'espace d'un mois. Si l'homme pouvait modifier les lois de la nature et faire produire nos érables d'un bout de l'année à l'autre, ce dividende de 5 pour cent deviendrait du 60 pour cent. Ce serait trop beau!... Le Créateur a attribué une fonction propre à tout être humain, à toute chose, à toute plante, et vouloir aller au-delà serait folie. La fonction de l'érable est de laisser couler de son flanc une sève précieuse durant quatre semaines de l'année environ. Ne lui demandons pas plus.

Aussi, ce n'est pas de ce côté que nous devons nous tourner pour intensifier la production, mais bien du côté des érables qui n'ont jamais été entaillés et qui ne le seront peut-être jamais si le public n'y met pas du sien. Il existe des centaines de mille érables qui ne produisent pas parce que les cultivateurs, ne se sentant pas soutenus par un marché constant et croissant, hésitent à s'organiser pour produire davantage. S'ils se sentaient plus encouragés, si on leur annonçait ce printemps que toute notre récolte de sirop et de sucre d'érable est absorbée par le marché canadien, ils reprendraient confiance, ils construiraient des cabanes à sucre, ils s'outilleraient, et le printemps suivant ils entailleraient un plus grand nombre d'érables. Ceci aurait pour effet de diriger par les voies ordinaires du commerce plus d'argent vers la campagne, argent qui retournerait aux villes par les mêmes voies sous forme d'achats d'équipement agricole et autres nécessités de la vie que le cultivateur ne peut se procurer sur sa ferme.

Nous avons voulu, en citant des chiffres que nous avons faits les moins fastidieux possibles, démontrer que l'industrie de l'érable vaut des millions de dollars, et que toute la population canadienne trouvera son intérêt à la soutenir, à assurer son plein développement, et ce, en consommant sur une plus grande échelle deux produits naturels excellents, propres à flatter le goût et servir les fins de la bonne hygiène alimentaire sans obérer le budget familial.

## LES PERTES PAR LE FEU

Les incendies causent chaque année dans l'industrie de nombreuses fatalités et des dommages considérables, et les industriels doivent s'efforcer d'éliminer de leurs établissements les causes possibles de conflagrations.

Les officiers de l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail, au cours des 900 inspections qu'ils ont accomplies en 1934 dans les usines de notre province afin d'en mettre les dirigeants expressément en garde contre les facteurs d'incendies ont appuyé sur la nécessité du bon ordre à l'usine. De la bonne tenue d'un établissement dépend sa vulnérabilité au danger du feu. En effet, un incendie peut difficilement se déclarer ou se

propager si toutes matières inflammables sont gardées dans une pièce à l'épreuve du feu; les jets de gaz doivent aussi être efficacement protégés et les raccordements électriques isolés avec soin; les sorties d'urgence doivent être faciles d'accès en cas de panique.

On rappelle aussi aux industriels que les employés ne devraient pas fumer à l'ouvrage et que toute usine bien tenue contient un équipement efficace pour combattre l'incendie.

Les inspections de l'Association de Québec qui ont produit les meilleurs résultats vers l'élimination des incendies dans nos usines se poursuivront au cours de cette année, et les officiers de cet actif organisme s'efforceront aussi de parer au danger des explosions et de l'effondrement des murs et des planchers.

## Professions et Affaires

### NOTAIRE

**R.-R. Bachand**

BUREAU AU-DESSUS DU  
MAGASIN CLEMENT  
ET FRERES  
WATERLOO, P. Q.

### ASSURANCE GENERALE

**R.-Fred Shaw**

TOUS GENRES D'ASSURANCES  
AUX TAUX LES  
PLUS BAS.  
WATERLOO, P. Q.

### NOTAIRE

**A. Boulay**

Successeur de  
JODOIN ET BOULAY  
WATERLOO, P. Q.

### INGENIEUR CIVIL

**Léon Desrochers**

ARPEUTEUR-GEOMETRE  
Dépositaire du greffe de  
M. A. W. Mitchell.  
75, RUE ALEXANDRA,  
TEL. 729 GRANBY, P. Q.

### RESTAURANT BEAUREGARD

Service de 6 a. m. à 3 a. m.  
Tabacs de toutes sortes  
REPAS  
Arrêt d'autobus  
299 RUE PRINCIPALE  
Tel. 291. — Granby.  
Dépôts de journaux

### BOUCHER

**Alfred Côté**

Légumes frais, salade Iceberg,  
céleri, épinard, tomates, fraises,  
carottes, pamplemousses,  
betteraves, choux-fleurs, panais,  
etc., etc.  
WATERLOO, P. Q.

### EMBAUMEUR

Chambre mortuaire, corbillards,  
auto et chevaux. Fleurs pour  
toutes les occasions.

**Théo. Dupaul**

Tel. 247w—WATERLOO, P. Q.

### VOS PATINS?

Nous sommes en mesure de  
vous fournir les fameux patins  
C.C.M. ou de remettre en bon  
état ceux dont vous vous servez  
actuellement.  
Prix raisonnables et  
satisfaction assurée.

**L.-J. Fournier**  
WATERLOO, P. Q.

### Dr L.-J. BACHAND

MEDECIN-CHIRURGIEN

EX-INTERNE DES HOPITAUX DE MONTREAL  
EX-INTERNE EN CHEF A L'HOPITAL PASTEUR

IMMEUBLE DUPAUL

TELEPHONE 77

Successeur de Elisée Gaudet.

Tel. Bureau 78

### B. MARCHESSAULT

AVOCAT

WATERLOO,

P. Q.

### J. U. POIRIER, C. P. A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ

Vérification, organisation de comptabilités commerciales, industrielles et municipales. — Etablissement du prix de revient. — Expertise et incorporation de compagnies. — Vérification de livres de municipalités et commissions scolaires.

SYNDIC DE FAILLITE

WATERLOO, P. Q.

TELEPHONE: 88

Bureau Vis-à-vis la Banque Canadienne Nationale

## Votre Invitation



SERA A  
CE MAGASIN

JEUDI LE 14 MARS



Nous faisons cette invitation assez tôt, afin que nos clients, qui connaissent la valeur des "Vêtements de Qualité" de Berger, puissent profiter des connaissances spéciales de M. Gariépy en fait de coupe, d'étoffe et de mode masculine. Consultez cet homme d'expérience, qui vous aidera dans votre choix.

COMPLET AVEC 2 PANTALONS

\$23.50 et plus

**CLEMENT & FRERE**

WATERLOO, P. Q.

# La Femme au Foyer

## COMME L'HOMME DU SOL...

Comme l'homme du sol abandonne ses champs  
Quand la neige s'étend au fond des sapinières,  
Les laboureurs des flots regagnent leurs chaumières,  
Les yeux pleins de reflets d'aubes et de couchants...

Quand l'hiver en furie assaille les penchants,  
Et que les monts secouent leurs neiges crinières,  
Les pêcheurs attendant les brises printanières  
Emplissent leur maison de rires et de chants...

—O vous tous qui dormez dans vos tombes lointaines,  
Vieux loups de mer, pêcheurs, marins et capitaines,  
O vous, leurs pauvres, vous, leurs rustiques aïeux,

Comme vous seriez fiers de les voir et d'apprendre  
Qu'au printemps les flots bleus sont vifs à les reprendre  
Et qu'ils sont demeurés simples, forts et joyeux!...

Blanche LAMONTAGNE.

## POURQUOI

### FAUT-IL?

Pourquoi faut-il, depuis que le monde est monde, que les mêmes erreurs se répètent et que l'on profite si peu de l'expérience d'autrui?

Pourtant, si nous voulions nous donner la peine de nous instruire et de puiser dans les actes des autres une constante leçon, nous éviterions bien des erreurs, bien des sottises, bien des regrets.

Sans doute, il est impossible de calquer notre façon d'agir sur celle du voisin; d'une porte à l'autre, tant de choses diffèrent: mentalités, facultés intellectuelles, matérielles, morales; mais il serait utile et bon de relever certains indices qui peuvent nous servir, à l'occasion, pour régler notre conduite.

Qu'est-ce qui nous pousse, en somme, à nous libérer ainsi de toute tutelle et à ne consentir à recevoir aucun conseil, même des événements?

L'orgueil, sans doute, un orgueil inavoué et profond qui nous porte à croire à notre supériorité sur les autres, à notre adresse qui nous fera réussir là où nos devanciers ont échoué, à notre clairvoyance qui nous permettra de voir et d'éviter les pièges dans lesquels ils sont tombés.

Douces illusions que l'on caresse et qui, trop souvent, n'aboutissent pas à un résultat meilleur.

Est-ce à dire qu'il ne faille jamais reprendre une entreprise déjà tentée, que l'on doive abandonner tous les chemins amorcés et dont les pionniers sont tombés en route? Non, certes, car ce serait, d'avance, renoncer à tout progrès, à toute amélioration. Seulement, comme en toutes choses, il y a la manière, et de la manière dépend entièrement le résultat.

Au lieu de nous jeter à tête baissée dans l'aventure, en nous disant: "Je ferai mieux", il faut nous arrêter, étudier, réfléchir. Il faut soigneusement rechercher les raisons de l'échec et comment, en changeant de méthode, nous pourrions l'éviter; il faut grouper autour de nous toutes les chances de

réussite et ne partir qu'après avoir pesé, réfléchi, consulté. Consulté? Voilà peut-être ce que l'on fait le moins, ne voulant croire qu'en sa sagesse et... en son étoile.

A peine sait-il marcher, le tout petit s'éponge, ne voulant rien écouter des avis maternels, repoussant l'appui qui s'offre à sa main... On a beau lui dire que le feu brûle et que l'eau peut le submerger, rien ne l'empêchera de mettre son doigt dans la flamme et de se pencher sur la mare du jardin. Lorsqu'il s'est brûlé ou qu'il a failli se noyer, la prudence lui vient: c'est sa propre expérience qui agit, seules ces leçons-là sont fécondes.

Nous qui ne sommes cependant guère plus sages que les petits enfants, ne pourrions-nous pas changer quelque chose à nos façons d'agir?

Un grand livre est ouvert devant nous: celui que, avec leurs souffrances, leurs travaux, leur sang parfois, ont écrit ceux qui nous ont précédés. Ne refusons pas d'y lire. Nous y trouverons de grands enseignements. Loin de nous couper les ailes, sa lecture stimulera notre action, mais lui communiquera, en même temps, cette pondération si nécessaire lorsqu'on veut mener à bien une entreprise.

Forts des leçons du passé, nous marcherons plus sûrement vers l'avenir et vers le succès.

## JUSQU'AU

### BOUT DE

### NOUS-MEMES

Le monde qui nous entoure est, quoi qu'on dise, assez tranquillement dépris de toute préoccupation surnaturelle. Il ne voit pas ou il voit mal notre vie chrétienne et trouve le christianisme insuffisant et totalement inadéquat à la vie moderne.

Nous ne parlons plus le même langage; les mots prennent chez eux un sens très différent du nôtre; même la "vieillesse" a cessé d'éveiller chez eux une chanson, dont parlait Jaurès, impression.

À la place du sens chrétien, ils ont conçu je ne sais quelle mystique humaine où l'homme

est le principe, le centre et la fin de tout; ce que M. Jacques Madaule définit "la suffisance de l'homme".

Comment les atteindre dans ces retranchements d'orgueil ou de préjugés? La voix qui leur parlera trouvera-t-elle le secret des mots évocateurs?

On estime d'ordinaire que, sauf de rares exceptions, les lettres catholiques ont été de nos jours insuffisantes, édulcorées; plus mortes que vives, elles ne traduisent pas la vie vraie; complexe, mais si passionnante à vivre!

Un François Mauriac, après ses années inquiètes, nous a révélé soudain la puissance d'un talent qui peut se promettre les plus belles conquêtes dans le champ des âmes.

Mais qu'ils sont rares ceux-là dont le verbe parlé ou écrit l'emporte victorieusement sur les doctrines adverses!

Pourtant, nous possédons le secret, redoutable et magnifique, de la destinée de l'homme; nous voyons, sous la lumière de Dieu, les sentiers aux mille détours qui jalonnent l'existence humaine; la parole du Christ vit en nous; comment se fait-il donc que nous n'étreignons pas, avec plus de réalisme prenant tout le problème essentiel de l'humanité?

Comme il est à souhaiter que, dans la conscience — humaine et surnaturelle — de notre destinée, nous allions jusqu'au bout de nous-mêmes, et trouvions dans nos coeurs les mots vrais, décisifs qui rouvrent, aux esprits désarmés de nos contemporains, le chemin de la vérité vivante et ardente!

## LA FORMULE

### DU BONHEUR

S'il existait une recette infailible grâce à laquelle chacun de nous pût goûter le bonheur, celui qui la vendrait ferait bien vite fortune. Peut-être courrait-il grand danger d'être occis par des ambitieux qui voudraient lui ravir son secret.

Les marchands de bonheur sont d'ailleurs nombreux si l'on en croit les promesses: ce qui manque ce sont moins les éléments de félicité que le juste équilibre entre nos desirs et les possibilités qui nous sont offertes. "Ni trop, ni trop peu", disent les malins qui se défient des mirages tout en dédaignant les réalités prosaïques, tandis que les insatiables se lancent dans le tourbillon du "jamais assez".

Le bonheur... on l'imagine avant de le connaître lorsqu'on est jeune: quand on ne l'est plus on regrette de n'avoir pu l'atteindre ou, ce qui est pire, de l'avoir possédé sans s'en apercevoir. C'est que le bonheur est essentiellement relatif, et c'est en méconnaissant cette vérité que nous nous privons d'en jouir, parce qu'il n'était pas exactement tel que nous l'avions prévu. Je n'oublierai jamais l'accent déchirant d'une vieille amie évoquant devant moi son passé chargé d'épreuves, mais adouci par la présence d'être chers. Elle pleurait, hélas! sa solitude présente du souvenir d'un mari, d'une mère et de deux enfants longtemps malades, dont ses soins avaient prolongé l'existence. Elle ne envisagerait plus la fortune des inquiétudes, la sujétion constante, les difficultés de tous genres qui l'avaient jadis assailli et parfois découragée. "J'ai beaucoup souffert, disait-elle, mais pourtant c'était bien cela le bonheur!..."

Ce n'est évidemment pas d'un bonheur semblable que se soucient certaines jeunes filles très modernes, qui n'entrevoient dans le mariage que l'indépendance, le luxe, la toilette et les colliers de perles; qui sacrifient à la vanité les questions de sentiment. De même pour celles qui se décident par toquade ou passion, — impressions passagères, attachements sans profondeur, qui ne survivent pas au léger froissement, qui s'évanouissent avec la première illusion.

Qu'est-ce que cela peut avoir de commun avec l'amour fait de confiance, d'estime et de tendresse, d'indulgence et, surtout, de dévouement? Rien n'est plus juste que cette phrase cueillie dans une récente chronique d'Antoine Redier: "On ne se marie pas pour s'amuser, on se marie pour être heureux, ce qui n'est pas tout à fait la même chose."

Certes, le bonheur ne se trouve pas facilement dans l'existence agitée, trépidante, dans cette course frénétique à laquelle se livrent tous nos contemporains. Si démodée que puisse leur paraître l'expression — ce dont après tout, je n'ai cure! — le bonheur est plutôt une paix sereine, dans la conscience du devoir accompli. Ceux qui le cherchent dans les satisfactions de l'ambition se trouvent finalement déçus. Seuls les possèdent les sages, plaçant leur idéal assez haut pour être payés de leur effort par l'étendue de l'horizon qui se découvre à leurs yeux lorsqu'ils ont accompli l'ascension.

Le bonheur se rencontre moins dans une destinée d'exception que dans l'acceptation pure et simple de notre condition avec la volonté ferme d'en remplir les devoirs et de travailler à l'amélioration pour en multiplier les joies. Je suis bien sûre que si je questionnais là-dessus les lectrices amies, dont les lettres ou les confidences me suggèrent ces réflexions, toutes me répondraient:

"Le bonheur pour une femme, quels que soient son rang social et sa fortune, c'est d'avoir un logis à garder, à parer; un nid à rendre douillet pour ceux dont il est peuplé! C'est de veiller au bien-être, à l'élévation morale, à la bonne entente de tous; d'épargner aux siens, fut-ce au prix de son repos, les soucis, les ennuis pleins d'amertume: c'est d'être payée en retour par la gratitude respectueuse et la tendresse sans borne de ceux qu'elle aime..."

## COMMENT

### ON PASSE

### SON TEMPS

Un grand journal américain a eu la curiosité de calculer à une minute près, de quelle façon un homme qui parvient à l'âge de 80 ans, dépense d'ordinaire son temps. Nous lui laissons la responsabilité de ses chiffres qui, paraît-il, ont été obtenus en faisant la moyenne d'un très grand nombre d'enquêtes.

Pour dormir et pour s'habiller, cet homme a dépensé 26 ans, 342 jours, 68 heures et 22 minutes.

Pour travailler, 21 ans, 15 jours, 14 heures, 40 minutes.

Pour se fâcher, pour s'impatienter, 6 ans, 150 jours, 14 heures, 10 minutes.

Pour manger et pour boire, 5 années, 346 jours, 5 heures, 15 minutes.

Pour attendre son autobus, son ticket au théâtre ou au cinéma, 5 années, 302 jours, 16 heures, 5 minutes.

Pour ses fêtes et ses vacances, 4 années, 12 jours, 15 heures, 3 minutes.

Pour voyager, 3 années, 273 jours, 18 heures, 2 minutes.

Pour lire les journaux, 1 année, 243 jours, 7 heures, 18 minutes.

Pour se raser, 140 jours, 23 heures, 19 minutes.

Pour nouer sa cravate, 18 jours, 12 heures, 6 minutes.

Pour se moucher, 13 jours, 8 heures, 28 minutes.

Pour rire à gorge déployée, 1 jour, 22 heures, 3 minutes.

Pour bâiller, 4 jours, 2 heures, 26 minutes.

Pour chercher son bouton de faux-col, 7 jours.

## A PROPOS DE

### COQUETTERIE

"Si tu mets cela en semaine, que mettras-tu le dimanche?" Il y a cinquante ans et même moins, toute mère digne de ce nom qui aurait vu sa fille porter en semaine ses meilleurs vêtements aurait cru de son devoir de la rappeler à l'ordre.

Vêtements de semaine, vêtements du dimanche, voilà une notion maintenant bien abolie. Nous avons la tenue de beau temps, la tenue de pluie, la tenue de sport, la tenue de soirée; mais elles n'ont aucun rapport ni avec le calendrier, ni avec la date à laquelle nous les avons achetées. Nous aimons mieux une tenue d'il y a deux ans exactement adaptée aux circonstances qu'une tenue neuve et "pas dans la note".

Il est vrai qu'autrefois on ne sortait pas par tous les temps, on ne faisait pas de sport, et l'on ne faisait pas ou l'on faisait semblant de ne pas faire le ménage. Aujourd'hui, nous avons autant de coquetteries que d'occupations, et ce n'est pas peu dire.

La coquetterie dans le sport recherche surtout l'aisance, la liberté des mouvements étant la condition essentielle de leur précision et de leur grâce. Dans ce domaine, la mode change peu: les jupes ne sont jamais très longues, elles sont toujours assez larges; les pieds ne sont jamais serrés ni déformés par les talons; les tissus fragiles ne sont jamais de mise; l'élégance, pour une fois, se confond avec la logique.

L'élégance au bureau veut qu'on fasse honneur à la maison qui vous emploie, et qu'on n'ait dans la toilette qu'une recherche assez discrète, pour ne pas faire mal préjuger du travail. Les couleurs voyantes, les tissus trop riches, les maquillages et les coiffures trop étudiées ne sont pas de mise.

L'élégance dans le ménage est surtout faite de soins: blouses fraîches, bas propres, précautions prises pour éviter les odeurs de cuisine sur les mains et dans les cheveux, gestes droits et précis. Il est, dit-on, mille moyens de ne pas faire la cuisine comme une cuisinière, mais comme une femme du monde.

La coquetterie proprement dite sait, d'ailleurs, chez les

femmes intelligentes, se nuancer à l'infini. Pour le bridge, ce sont les mains qu'on soigne surtout. Au théâtre, où l'on est vue de dos au moins autant que de face, la coiffure sera le point important; tandis que, pour la danse, les bas et les souliers seront plus particulièrement étudiés. La robe du dîner ne sera pas garnie uniquement dans le bas.

On s'étonne parfois que certaines personnes, tout en dépensant beaucoup pour leur toilette, ne fassent jamais d'effet. Observez-les: elles manquent d'a-propos.

MARIETTE.

## LE SEL DANS

### LA MAISON

On trouvera le sel dans toutes les cuisines et ses usages sont illimités. Lorsque vous tendrez des tissus, une légère quantité de sel dans le récipient à teinture fera pénétrer plus profondément la teinture et donnera par conséquent une plus belle teinte aux matériaux. Le contraire est aussi très vrai; un peu de sel dans l'eau du lavage empêchera aussi les tissus de perdre leur couleur.

Afin de donner une plus longue durée aux brosses et aux balais, détrempez-les dans de l'eau bouillante salée et faites-les sécher avant de vous en servir. Les brosses à dents auront une plus longue durée si vous faites l'opération mentionnée plus haut.

La prochaine fois que les renvois de votre évier de cuisine seront bouchés, rappelez-vous que le moyen le plus rapide de les remettre en bon état sera de verser du sel et du bicarbonate de soude dans une pinte d'eau bouillante et de verser le tout dans le tuyau obstrué. Laissez le tout reposer dans le renvoi pendant quelques heures et versez ensuite une grande quantité d'eau bouillante. Votre tuyau sera alors remis en bon état et il ne sera pas nécessaire d'appeler le plombier.

Le travail qu'occasionne le nettoyage de la verrerie est une tâche onéreuse pour la ménagère, mais il existe une méthode très simple de donner un beau brillant à la verrerie sans s'étendre à la frotter. Lavez vos verres dans de l'eau bouillante, chaque pinte contenant une cuillerée à thé de sel. N'utilisez pas de sel ou de tout autre composé semblable. Rincez vos verres dans de l'eau chaude et vos verres seront aussi brillants que le cristal.

**MAUX de TÊTE**  
promptement  
soulagés par les  
**PILULES...**  
du Dr. CHASE

EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS . . .

**MOINS DE 1¢ DE "MAGIC" suffit pour réussir un beau gâteau!**

Quand vous cuisez avec la "Magic", vous êtes certaine d'obtenir de bons résultats! C'est pourquoi cette fameuse poudre à pâte est utilisée et recommandée par les plus grandes autorités canadiennes en art culinaire. Commandez-en aujourd'hui une boîte chez votre épicer!

NE CONTIENT PAS D'ALUN—Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.

Fabriquée au Canada

## A VOTRE CHOIX

MARQUE JAUNE 28¢ 1/2 lb

MARQUE BRUNE 33¢ 1/2 lb

ORANGE PÉKOE 40¢ 1/2 lb

## THÉ 'SALADA'

## NOUVELLES DE WATERLOO

—Mlle Claire Gingras passe la présente semaine à Ottawa.

—M. Ovide Pinel visitait, dimanche dernier, la famille Damase Beauvais, de Granby.

—M. C. Heinerth, de Sherbrooke, visitait dimanche dernier M. et Mme Pierre Ducharme.

—M. Georges Chagnon était récemment de passage à Granby.

—M. et Mme Gilbert Duval passeront la fin de semaine à St-Césaire.

—M. et Mme Pierre Ducharme passeront la fin de semaine chez des parents et des amis à Montréal.

—M. Jean Lenoir assistait au congrès des ingénieurs qui eut lieu récemment à Québec.

—M. E. P. Corcoran, ex-maire de Warden, était de passage en notre ville ces jours derniers.

—M. Gérard Normandin, E. D., à l'Université de Montréal, a visité en fin de semaine des amis à Waterloo.

—Mme Romulus Cloutier, de Montréal, est venue passer quelques jours chez son amie, Mme Joseph Gingras.

—Mlle Jeanne Poirier, garde-malade, est actuellement en services professionnels à Man-sonville.

—M. Lucien Therrien, agronome régional, était en voyage d'affaires à Granby, cette semaine.

—Me Jos. Gingras est parti à la fin de la semaine dernière pour un voyage d'une quinzaine dans le Sud.

—M. Louis-Joseph Pinel nous a quittés ces jours derniers pour Granby où il sera à l'emploi de M. Rainville.

—M. Roland Pinel, de Drummondville, était l'invité de M. et Mme Armand Pinel et de son frère, Ovide, samedi dernier.

—M. Elisée Gaudet, assistant protonotaire à Sweetsburg, visitait des amis en ville mercredi.

—Me L. A. Giroux, de Sweetsburg, était hier de passage en notre ville, pour affaires professionnelles.

—Mme Georges Brouillette est de retour de Sherbrooke, où elle a visité Mme H. H. Lefebvre, du "Parthénon".

—Mme A. de Chaunac, de Niagara Falls, visitait sa soeur, Mme John Mather, la semaine dernière.

—M. et Mme Albert Gagné étaient ces jours derniers en visite chez des parents et des amis à Foster.

—Mme Amélia Dionne, de Foster, était récemment l'invitée de ses cousin et cousine, M. et Mme Stanislas Beaugard.

—Mlle Anna Lessard, de Montréal, a passé la fin de semaine à Waterloo, l'invitée de M. et Mme S. LeBrun.

—Mme Sylva LeBrun se rendait à St-Hyacinthe, jeudi dernier, pour assister aux funérailles de Mme Uric Lareau.

—Mlle Jeannette et Lucienne Ledoux sont de retour de Montréal, où elles ont assisté à l'ouverture des modes du printemps.

—Le notaire et Mme Armand Boulay passeront la prochaine fin de semaine au chevet de Mme Emma Boulay, gravement malade à East Angus.

—Mardi dernier, M. et Mme Ad. Bieau recevaient quelques amis à une partie de cartes. Les prix donnés à cette occasion échurent à Mme S. Lemay et

M. Gilbert Duval; prix de consolation, M. et Mme E. Beaulac.

—Les cultivateurs de la région ont profité des bons chemins de neige pour hâter le transport du bois de chauffage qu'ils vendent à Waterloo et dans le voisinage immédiat.

—Mme Denis Papineau, d'Outremont, a passé la dernière fin de semaine en visite chez Mme J. Lefebvre. Elle était accompagnée de sa fillette, Denise.

—Le Mercredi des Cendres a mis fin aux réjouissances du Carnaval et c'est par centaines que les paroissiens de St-Bernardin sont entrés ce jour-là dans l'esprit de mortification qui doit les animer d'ici la glorieuse fête de Pâques.

—M. Léo Casavant, l'un des nouveaux propriétaires de la Crèmerie de Warden, est venu rencontrer avant-hier l'agronome régional, M. Lucien Therrien, et a parlé avec lui de la réouverture de cette fabrique, fixée au 11 courant.

—M. et Mme John Mather, de l'avenue Western, recevaient intimement quelques amis, lundi soir. L'on y joua le bridge et les prix furent gagnés par Mmes C. A. Robidoux, A. de Chaunac et A. Boulay. Un goûter fut servi à l'issue de la partie de cartes.

—Mlle Jeannette et Lucienne Ledoux désirent annoncer à leurs clientes et amies que l'exposition des nouvelles modes du printemps aura lieu le 12 mars à leur salon, avec un beau choix de modèles de Paris et New-York, le tout à un prix à la portée de toutes les bourses. Une visite est sollicitée.

—Mme J. F. Clément a reçu de sa soeur, Mme Henri Lamoureux, de Saint-Hyacinthe, la nouvelle que l'état de sa santé s'améliorait. Mme Lamoureux a été gravement malade à ses appartements chez les Soeurs Grises de l'"Ouvroir".

—A l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de naissance de Mme Louis Galipeau, le 1er mars, une belle réunion de famille avait lieu ces jours derniers. On y remarquait M. et Mme Bourgeois, M. et Mme Nolin, M. Gagné et plusieurs autres. De jolis cadeaux furent présentés à la vénérable jubilaire en cette occasion.

—Mlle Marie-Ange Bousquet, de Racine Ely, a succombé à une syncope, huit jours après la mort de sa mère, Mme Benjamin Bousquet. Celle-ci était décédée à Sherbrooke après une couple de semaines de maladie. Mlle Bousquet laisse son père et six frères. Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale.

—M. H. P. Laprade est surintendant à la Roxton Mill and Chair Mfg. Co. et non pas contremaître, ainsi qu'un lapsus nous le faisait écrire, la semaine dernière, en parlant de l'important changement qui vient de s'effectuer dans la direction de cette entreprise industrielle.

—Les amies de Mme A. R. Labossière se réunirent chez elle, lundi soir, et organisèrent une soirée impromptu à l'occasion de son prochain départ pour St-Ours. De bons souhaits furent adressés à l'héroïne de la fête à qui l'on présenta, comme cadeau-souvenir, une jolie lampe. Mme Damase Poirier fut la gagnante du prix à la partie de cartes qui précéda le goûter.

—"The Man who reclaimed his Head", tel est la grande pellicule que le Starland offrira durant les trois prochains jours à ses nombreux habitués, avec

IL FAUT ETRE EQUITABLE  
POUR LES DEUX PARTIES

Le cas du débiteur n'est pas le seul à considérer dans les arrangements entre cultivateurs et créanciers, déclare l'honorable juge Loranger à Sweetsburg. — Première séance du tribunal de revision.

L'honorable juge Loranger, accompagné des commissaires Royer et Rioux, formant le tribunal de revision nommé sous la loi fédérale d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, est venu faire sa première visite cette semaine dans le district de Bedford, et a siégé au Palais de Justice, à Sweetsburg.

Me Albert Sauvage, anciennement de Granby, agissait comme secrétaire du tribunal et conduisait l'interrogatoire des témoins. Il était assisté de M. Albéric Pinsonneault, séquestre officiel du district de Bedford, qui avait reçu les propositions de concordat.

Les huit cas suivants ont été entendus et décidés: Esdras Beauchemin, Honoré Dandurand, J. B. Gosselin, J. E. Richer, B. A. Wilson, Servile Lagacé, Harvey Brown et Joseph Carrière.

Dans plusieurs cas, des créanciers privilégiés étaient représentés par leurs avocats, entr'autres Me Jonathan Robinson, de Montréal, Mes A. J. E. Leonard, C. R., et W. F. Bowles, C. R., de Sweetsburg, et Me Benoit Marchessault, de Waterloo.

Avant de commencer l'étude de chaque cas, l'honorable juge Loranger, en français d'abord et en anglais ensuite, a expliqué que le Tribunal en était un de conciliation et d'équité, toutes les règles ordinaires de la preuve ou de la procédure étant écartées. De sorte que chaque intéressé pouvait expliquer son affaire sans objection aucune et autant de fois qu'il le désirait.

L'honorable juge Loranger a clairement établi que la nouvelle loi n'avait pas pour but de laver le débiteur de ses dettes légitimes et de frustrer les créanciers de leurs droits, mais que c'était une mesure facilitant les arrangements à l'amiable pour permettre aux cultivateurs temporairement incapables de rencontrer leurs échéances, d'obtenir du délai et parfois des réductions pour payer.

C'est ainsi entr'autres que l'un des créanciers présents s'est levé pour offrir immédiatement une quittance complète de tous ses arrérages d'intérêt ou montant de \$1,520.00 qui lui étaient dus depuis 1926 et en outre a offert de réduire son

Claude Rains, Joan Bennett et Lionel Atwill dans les rôles principaux, de même que "Students Tour", qui met en vedette le fameux Jimmie Durante et Charles Butterworth. Le programme de mardi et mercredi comprend l'inimitable Will Rogers dans "The County Chairman", assisté d'Evelyn Venable, de Kent Taylor, Louise Dresser et autres.

—Suivant les renseignements puisés dans un rapport qui nous est communiqué par le bureau de l'agronome, M. Lucien Therrien, il y a 5,465 fermes dans les trois comtés de Brome, Shefford et Rouville et les arts ménagers y sont en honneur. C'est ainsi que Shefford renferme 1,160 rouets et 440 métiers; Brome, 300 rouets et 130 métiers; Rouville, 800 rouets et 400 métiers. Les fermes dans ces trois comtés sont par ailleurs réparties comme suit: Shefford, 2,258; Brome, 1,724; Rouville, 1,483.

—M. Albert Nolin recevait quelques amis dimanche soir. Le Cinq-Cents y fut joué à six tables. Y assistaient: MM. et Mmes Jules Plante, Ant. Déglise, Arsida Nolin, M. et Mme R. Nolin, M. Roger Gendron,

taux d'intérêt de 6 pour cent à 5 pour cent, sans demander aucun paiement sur le principal pendant les cinq prochaines années. L'honorable juge Loranger l'a félicité de sa générosité et un arrangement a pu immédiatement être conclu avec le cultivateur débiteur qui devait encore une première hypothèque de \$5,000.00 et a pu ainsi savoir que pendant les cinq prochaines années il n'aurait que \$250.00 à rencontrer au lieu de \$600.00 qu'étaient ses paiements annuels antérieurement et qu'il n'avait pas honorés.

L'honorable juge a ajouté qu'il fallait que le cultivateur sous serment donne un état honnête de toutes ses dettes et de tout son actif, en plus de faire un effort pour améliorer sa situation, non pas seulement avec de la bonne volonté, mais également avec de la méthode. C'est ainsi que l'un des commissaires, M. Rioux, a conseillé à l'un des cultivateurs présents d'établir sur sa ferme le contrôle laitier et le système de rotation, deux choses qui semblaient inconnues au pauvre débiteur.

Les commissaires ont également donné de bons conseils sur la manière de s'y prendre pour varier les sources de revenus, savoir: élever des animaux pour la vente, entr'autres, porcs, veaux, génisses et volailles; le commerce des oeufs; celui du sucre d'érable; la culture plus intensive du foin, des légumes, des fruits, et non pas se fier uniquement sur le revenu des vaches et de la coupe du bois.

Un des cultivateurs a été légèrement blâmé d'avoir coupé ses érables de sucrerie plutôt que de les garder pour continuer à obtenir des revenus.

Les commissaires ont également exprimé diverses opinions d'après les connaissances qu'ils avaient acquises depuis qu'ils siégeaient dans toute la province. Le commissaire Royer a prédit que le sucre d'érable se vendrait un bon prix ce printemps, que le beurre rapporterait mieux.

Il y avait une nombreuse assistance toute la journée aux deux séances du Tribunal, qui reviendra siéger chaque fois que le nombre des affaires sera nécessaire.

Mlle Germaine Beaugard, M. Raymond Auclair, Mlle Germaine Plante, M. et Mme Armand Pinel, M. Willie Bourgeois, M. Ovide Pinel, ainsi que plusieurs autres dont les noms nous échappent. Les prix furent gagnés par Mlle Germaine Plante et M. Willie Bourgeois; prix de consolation, Mlle Ezella Pinel et M. Claude Nolin; prix de présence, M. Coates. Un délicieux goûter fut servi aux invités. Tous partirent très enchantés de leur soirée.

—Une très agréable soirée clôtura les activités du Carnaval, mardi soir, chez M. et Mme L. A. Bergeron, qui recevaient quarante-huit personnes à leur résidence, rue Court. Il y eut neuf tables de bridge et les gagnants des prix furent Mmes C. A. Robidoux, Ovide Jolin et Wilfrid Ledoux, MM. Victor Gariépy, Ovide Jolin et Pierre Ducharme. A l'issue de la partie de cartes, un délicieux goûter fut servi aux invités. Juste à ce moment, un quatuor de joyeux "mardi-gras" vint sonner à la porte et fut gracieusement hospitalisé par M. et Mme Bergeron. Cette visite inattendue ajouta une note fort gaie au programme de la soirée. Il y eut des jeux de société et une

## Un service d'autobus qui nous enlèverait 2 trains

Waterloo, Roxton Falls et plusieurs autres municipalités sont hostiles au projet de la Provincial Transport d'établir une nouvelle ligne de communication entre Granby et Drummondville. — Des protestations.

Un groupe de citoyens de Roxton Falls et du voisinage immédiat s'est présenté hier à nos bureaux afin de protester contre l'inauguration éventuelle d'un service d'autobus entre Granby et Drummondville, alléguant que si ce service est établi tel que projeté, les autorités du C. P. R. se verront dans l'obligation de supprimer deux trains de voyageurs, les Nos 251 et 254.

Le service d'autobus en question desservirait les municipalités de Roxton Pond, South Roxton, Roxton Falls, Acton Vale et Wickham, dont les habitants ne sont pas tous, bien loin de là, à ce qu'on nous assure, favorables à l'initiative de la Provincial Transport.

Le secrétaire trésorier Armand Boulay a cru devoir appeler hier soir l'attention des autorités de Waterloo sur le projet de la Provincial Transport et exposer les incon vénients qui découleraient de la suppression des trains Nos 251 et 254 advenant le cas où la Commission des Services Publics se rendrait aux demandes qui lui sont faites en ce moment et sur lesquelles il lui faudra se prononcer dès mardi prochain. Notre ville se joindra vraisemblablement aux protestataires. En attendant, plusieurs résolutions sont préparées par les municipalités hostiles au projet et seront soumises à qui de droit ces jours-ci.

Il va de soi que les citoyens qui se présentaient hier matin à nos bureaux feront l'impossible pour empêcher tout changement dans l'état de choses actuel.

## Ces taux de péage ne sont pas exorbitants

Les membres du Conseil de Canton estiment que ce serait priver le gouvernement d'une source considérable de revenus que de les faire disparaître sur le pont Victoria. — On procède à la nomination d'une quarantaine d'inspecteurs. — Un nouveau règlement.

Les membres de la corporation municipale du Canton de Shefford ont étudié à leur dernière séance la question des taux de péage sur le pont Victoria et ont finalement décidé, sur proposition de M. A. Provost, secondé par M. Jos. St-Hilaire, que cette abolition signifierait une perte considérable chaque année pour le gouvernement, attendu que les touristes et une foule d'autres personnes entrant à Montréal par la rive sud ont les moyens de payer les taux relativement peu élevés qui leur sont imposés. En d'autres termes, le conseil est favorable au statu quo.

Cette réunion était sous la présidence du maire A. Lamotte. MM. Edmond Arès, M. L. Hackwell, Jos. St-Hilaire, N. P. Doucet, A. Provost et W. A. Jolley, conseillers, étaient aussi présents. Il a été proposé que le secrétaire soit autorisé à effectuer les changements voulus dans les livres de la municipalité quant aux nouveaux propriétaires d'immeubles du comté. Ces changements sont comme suit:

John Rosby à Henry Fortin, partie du lot 1100; Stanislas Beaugard à J. A. Beaugard, les lots numéros 501, 502, 503, 504, 696 et 697; Elmer Graves à Mlle L. Graves, le lot 1105; Henri Girouard à la Commission du Prêt Agricole, les lots numéros 1081 et partie du lot 1085.

## NOMINATION D'INSPECTEURS

Sur proposition de M. A. Provost, secondé par M. E. Arès, le conseil a procédé à la nomination des inspecteurs pour les divisions 1 à 42. Les titulaires sont comme suit:

MM. Clément Dupuis, Israel Belval, Delphis Sabourin, J. A. Tremblay, James Campbell, Siméon Graves, Ovide Arès, Georges Girard, Amédée Pinsonneault, Georges Bélanger, Joseph Beaudry, Ephraïm Duval, N. P. Doucet, Ovide Pollender, Osias Goyette, W. J. Léger, Bercius Beaugard, David Roy, Narcisse Delorme, Wilber Jones, Raoul Lapierre, Jos Marquis, Willie Beaumont, Louis Picard, Z. Bombardier, Raymond Stretch, Pierre Daigle, Joseph Royer, Arthur Chagnon, Elisée Poisson, Irénée Daudelin, Roméo Desmarais, Nicholas Campbell, Charles Beaumont, Aurèle Gagné, Lloyd Maynes, Edouard Hauver, George Howard, Jos St-Hilaire, Oliva Girard, Adélar Dumoulin et Henry Choinière.

MM. Horace Beaugard, John W. Taylor, Arsène Provost, Wilfrid Lagassé et Lee Knott ont été nommés gardiens d'enclos, M. Wilfrid Lagassé devient inspecteur municipal, M. Louis Picard remplira les fonctions d'inspecteur agraire, tandis que M. J. U. Poirier continuera d'assumer celles de vérificateur.

Les membres du conseil ont aussi étudié le cas de plusieurs familles nécessiteuses de la région et avisé aux moyens à prendre pour leur venir en aide.

M. W. A. Jolley a donné avis qu'il présenterait à la prochaine séance un règlement aux fins de prélever l'argent nécessaire à l'administration des affaires du conseil durant la présente année.

Waterloo. M. Labossière, qui doit aller prendre incessamment la direction d'une nouvelle succursale à Saint-Ours, reçut un magnifique service à thé; M. Lapierre, qui retourne à Montréal, où il entrera à la Banque Canadienne Nationale angle des rues St-Denis et Roy, reçut un rasoir Rolls; MM. Jolin et Chagnon reçurent chacun un stylographe de qualité. Le premier part pour Terrebonne, tandis que le second s'en va à Granby.

Les héros de cette charmante réunion surent trouver les termes qu'il fallait pour remercier tous ceux qui avaient préparé une telle fête en leur honneur. Il y eut aussi discours par le notaire L. C. Godbout, Me Benoit Marchessault, MM. Oscar Séguin, H. R. Biron, L. B. Moysse, Léo Beaugard, R. J. Fournier, le Dr C. Duménil et quelques autres.

Waterloo. M. Labossière, qui doit aller prendre incessamment la direction d'une nouvelle succursale à Saint-Ours, reçut un magnifique service à thé; M. Lapierre, qui retourne à Montréal, où il entrera à la Banque Canadienne Nationale angle des rues St-Denis et Roy, reçut un rasoir Rolls; MM. Jolin et Chagnon reçurent chacun un stylographe de qualité. Le premier part pour Terrebonne, tandis que le second s'en va à Granby.

Waterloo. M. Labossière, qui doit aller prendre incessamment la direction d'une nouvelle succursale à Saint-Ours, reçut un magnifique service à thé; M. Lapierre, qui retourne à Montréal, où il entrera à la Banque Canadienne Nationale angle des rues St-Denis et Roy, reçut un rasoir Rolls; MM. Jolin et Chagnon reçurent chacun un stylographe de qualité. Le premier part pour Terrebonne, tandis que le second s'en va à Granby.

FETES AVANT  
LEUR DEPART

MM. A. R. Labossière, Gaston Lapierre, Zéphir Jolin et Georges Chagnon sont l'objet d'une belle manifestation mardi soir à la salle des Chevaliers de Colomb.

MM. A. R. Labossière, Gaston Lapierre, Zéphir Jolin et Georges Chagnon, composant le personnel de la Banque Canadienne Nationale qui vient de fermer ses portes ici, étaient, mardi soir, dans la salle des Chevaliers de Colomb, l'objet d'une manifestation de la part de leurs nombreux amis de